

Cahiers  
**Mémoire et Politique**



# Varia

2015 - Numéro 3



### **Directeur de publication**

Pr. Dr Geoffrey GRANDJEAN (ULg)

### **Secrétaire de rédaction**

Jérôme NOSSENT (ULg)

### **Comité de lecture**

Luis BOUZA GARCIA (College of Europe), Marco DE BIASE (ULB), François DEBRAS (ULg), Pascal DURAND (ULg), Bernard FOURNIER (VUB), Patrick GARCIA (Université de Cergy-Pontoise), Sarah GENSBURGER (Institut des Sciences sociales du Politique), Jeremy HAMERS (ULg), Catherine LANNEAU (ULg), Marc LITS (UCL), Alain MARCHANDISE (ULg), Louise MERZEAU (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Sylvain PAILE (ULg), Christophe PIRENNE (ULg), Sebastian SANTANDER (ULg), Christine SERVAIS (ULg), Pierre VERJANS (ULg) et Jacques WALTER (Université de Lorraine).

Publié avec l'aide financière du Fonds de la Recherche Scientifique



Plateforme « Mémoire & Politique »  
[www.memoire-politique.net](http://www.memoire-politique.net)

Tous droits de reproduction, d'adaptation et  
de traduction réservés pour tous pays  
Numéro ISSN : 2295-0311  
Imprimé en Belgique © 2015

## Narratives and counter-narratives of Europe. Constructing and contesting Europeanity

« Europe » has never been as present in the media and in political discourse as it is today. The 2009 Eurozone crisis has sparked heated debates between partisans and opponents of austerity and the recent « negotiations » opposing the Greek Syriza-led government to European leaders and institutions have made the headlines for months. Yet, until recently, deeper questions regarding the nature of the European project, and the ideologies animating its trajectory and setting its goals, hardly ever seemed to be raised<sup>1</sup>. The negative outcome of the Syriza-led government's attempt at negotiating anti-austerity policies within the framework of the EU has started changing this. As it became clear that the EU would not allow the implementation of a programme challenging the prerogatives of neoliberal capitalism (including privatisation, fiscal austerity, deregulation, free trade, and reductions in government spending), a narrative presenting « Europe » as a capitalist, class project started to gain visibility.

**The Author :** Dr Céline CANTAT is a Visiting Research Fellow at Central European University, Budapest.

Migration is also more than ever at the heart of debates around the future of the European project. In particular after more than 1,200 people died trying to reach its shores in the Spring 2015, the idea that Europe was experiencing a « migration crisis » gained currency in the media and political discourses. The notion of a crisis has produced representations of the recent movement of people towards Europe, and of deaths at the Union's borders, as « exceptional events »<sup>2</sup>. Yet border casualties have steadily increased over the last twenty years, in causal relationship with the reinforcement of the external borders of the European Union after the establishment of the Schengen Area. This situation has led migrants and their supporters to denounce and oppose violence in which « Europe » is involved at its borders.

In this article, I examine the relation to Europe and to narratives of European belonging of migration solidarity movements in the European Union. I start with an overview of the relevance of narra-

<sup>1</sup> DURAND Cédric, « Introduction » in DURAND Cédric (dir.), *En finir avec l'Europe*, Paris, La Fabrique, 2013, 160 p.

<sup>2</sup> RAJARAM Prem Kumar, « Beyond crisis : Rethinking the population movements at Europe's border », *FocaalBlog*, 19 October 2015, available online at : <http://www.focaalblog.com/>.

tive approaches to understand the production of political norms and regimes of meaning as well as the way in which individuals negotiate and sometimes challenge these. I then set out to deconstruct and destabilise « official narratives » of the European project and call into question the internationalist nature commonly ascribed to the European Union. I propose to explore narratives of Europe and European identity from the perspective of the forms of marginalisation that they produce. I argue that official narratives of Europe have been based on a notion of European belonging premised on the idea of a distinct and recognisable European character that could set aside Europeans from non-Europeans. This narrative has led to the production of new figures of otherness at the regional level, among which the « migrant » has played a central role.

I then study the narratives of European belonging that are developed by people engaged in solidarity activism with migrants and raise the following question : how have pro-migrant activists engaged with the European project ? Have they formulated discourses of Europe that propose alternative visions of European identity and belonging ? Based on fieldwork conducted over a year and a half in three EU member states, I reach a conclusion that can seem at first paradoxical. I argue that pro-migrant struggles in the EU are increasingly connected and articulated at a pan-European, transnational level. Yet, I also contend that « Europe » as a narrative, a basis for alternative accounts of political subjectivity, is becoming increasingly irrelevant to migration solidarity struggles. While this might seem to identify a contradiction in the pro-migrant movement in Europe, I instead argue that it is the contradictions of the European project itself that can explain this apparent gap between pro-migrant actors' practices and narratives of Europe.

## **Narratives and counter-narratives : an approach to politics and power**

At the most basic level, narratives are stories that individuals and institutions tell themselves and others about the world they live in and their place within it. Narratives organise sequences of historical events and the relations of causality between them in particular ways<sup>3</sup>. At the individual level, narrative scholars argue that people

---

<sup>3</sup> SASSATELLI Monica, « Has Europe lost the plot ? Europe's search for a new narrative imagination », Essay published by the European Cultural Foundation, 2012, available online at : <http://www.narratives.eu/>, p. 2.

fashion stories to give meaning to their lives<sup>4</sup>. Through constructing narratives, individuals ascribe consistency and unity to their experiences and to the world around them<sup>5</sup>. Narratives are always constructed and communicated in contexts: they are shaped and in turn shape the social and political environments in which they are enunciated. In particular, they reflect, and at times challenge, norms of « tellability ». It is precisely through the act of contesting what counts as tellable that counter-discourses develop. Yet, whether or not they intend to challenge the norms of the tellable, narratives are always political « even when they are personal, as they reflect the positionality of the speaker »<sup>6</sup>.

In the story which they weave, individuals reveal how they position themselves within the community in which they live, to whom or what they see themselves as belonging to/alienated from, how they construct notions of power, and the processes by which such power is negotiated. For individuals, political narratives are the ligaments of identity, revealing how one constructs the boundaries of, and the connections between, the self and the other<sup>7</sup>.

Narratives hence are the means through which individuals weave collective and public events into their personal existence and a tool through which their sense of belonging or membership to a group is expressed, assessed or contested. As argued by Molly ANDREWS<sup>8</sup>, narratives can play a key role both in broadening the personal and in individualising the collective, and they can catalyse political consciousness. In that sense, personal (micro) narratives are always in relation and in tension with official (macro) narratives of the social spaces within which individuals live. For Barbara CZARNIAWSKA, the ability of certain people or institutions to concoct narratives for others is precisely what power is about<sup>9</sup>. Deconstructing the production of macro narratives that count as official, exploring their relationship with the people they claim to speak about or for, is therefore an angle through which to apprehend relations of power in a given social and political context. It allows exploring, understanding and assessing the

---

<sup>4</sup> See MCADAMS Dan, « Personal Narratives and the Life Stories », in JOHN O.P., ROBIN R.W. and PERVIN, L.A. (dir.), *Handbook of Personality: Theory and Research*, New York, Guilford Press, 2008, (3<sup>rd</sup> ed.), pp. 242-62 and FREEMAN Mark and BROCKMEIER Jens, « Narrative integrity: Autobiographical identity and the meaning of the 'good life' », in BROCKMEIER Jens and CARBAUGH, Donal (dir.), *Narrative and identity: Studies in autobiography, self and culture*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2001, pp. 75-99.

<sup>5</sup> BRUNER Jerome, *Acts of Meaning*, Cambridge, Harvard University Press, 1990, 139 p. and COHLER Bertram, « Personal Narrative and the Life Course », in BALTES P. and BRIMS O.J. Jr. (dir.), *Lifespan Development and Behaviour*, vol. 4, New York, Academic Press, 1982, pp. 205-241.

<sup>6</sup> ANDREWS Molly, *Shaping history: Narratives of political change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 234, p. 9.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> CZARNIAWSKA Barbara, *Narratives in social science research*, London, Sage, 2004, 168 p.

construction, or attempts at constructing, particular regimes of meaning and specific sets of political arrangements and norms.

This paper applies a narrative approach to understand how the regimes of meaning underpinning « Europe » and « European integration » have been constructed. It does so by examining contrasting accounts of Europe and European identity. Addressing these questions from the perspective of individuals and organisations involved in supporting migrants and in contesting the borders of the European Union brings to the heart of the reflection the issue of « Europeanness », or in other words of who counts as European in dominant narratives of the European project. This encourages us to critically analyse the relationship between official narratives of Europe and processes of marginalisation and of production of otherness at work in the European Union. The key question raised is whether those working in solidarity with people marginalised within and by official narratives of European identity have developed alternative accounts of Europe in order to frame and ascribe meaning to their activism.

Findings are based on fieldwork undertaken between 2012 and 2014 with eleven migration solidarity groups and campaigns in three EU member states - France, Italy and the UK. Groups working in solidarity with migrants in Europe are varied and plentiful. They range from established, Brussels-based organisations engaged in policy work and lobbying of EU institutions to research groups concerned with documenting and reporting on imprisonment practices in detention centres, and numerous community or activist groups providing day-to-day practical support to migrants. The main criterion to select participants was that groups and activists had to engage with European level migration-related politics, rather than solely in local or national contexts. In the context of this study, the emphasis was placed on established groups and organisations, which are publicly involved in pro-migrant work, yet these could include contentious political groups perhaps better apprehended as new social movements : decentralised, polycephalous and reticulated structures bringing together politicised actors in coalitions that can vary over time in order to promote particular discourses and objectives<sup>10</sup>.

A number of pivotal groups involved in migration solidarity activities at the European level were chosen as case studies. Three organisations are France-based associations<sup>11</sup> (Gisti, Fasti and Migreurop) whilst

---

<sup>10</sup> FREEMAN Jo, « A Model for Analyzing the Strategic Options of Social Movement Organization », in FREEMAN Jo (dir.), *Social Movements of the Sixties and Seventies*, New York, Longman, 1983, pp. 193-210.

<sup>11</sup> Under French law, an association is the agreement through which two or more people decide putting in common, in a permanent fashion, their knowledge and/or activities for an objective which is not profit-oriented (own translation from French law on association from 1901).



one, the Migrants' Rights Network (MRN), is a UK-registered charity. No Borders, No One Is Illegal (NOII) and Stop Deportation are unregistered activist networks. Finally, PICUM is a Brussels-based NGO and European Alternatives bills itself a transnational membership organisation. Fieldwork was also conducted with two pro-migrant campaigns, Boats 4 People (B4P), a solidarity flotilla in the canal of Sicily, and When You Don't Exist (WYDE), a campaign organised by Amnesty International to defend the human rights of migrants, refugees and asylum-seekers in Europe and at its borders.

Observation (participant observation whenever possible) was carried out and interviews were conducted with key activists and staff members, who were selected to reflect the diversity of pro-migrant activists in terms of age, gender, geographical origins and political backgrounds. In line with narrative approaches, interviews were loosely directive and particular attention was paid to the subject positions enacted by both interviewee and interviewer in the context of the interview. A guiding concern throughout the fieldwork process was participants' understanding of the European project and its official narratives.

### **Official narratives of European integration**

In official accounts, « Europe » is presented as an internationalist or a post-national project, confining to the past the excesses of nationalism and national rivalries and promoting cooperation and friendship among its member states and their people. The EU website describes the benevolent founding fathers behind European construction as « visionary leaders » who offered « their energy and motivation » so that European citizens could enjoy « a sphere of peace and stability » now embodied in « a peaceful, united and prosperous Europe ».

Yet a number of scholars have offered contrasting accounts of the process of European construction. British economic historian Alan MILWARD argues that the origins of the European Community are one of the most « ill-understood aspects of recent history and present political life »<sup>12</sup>. According to him, this is because the European Community (later European Union) has been presented as « in antithesis to the nation-state »<sup>13</sup>. In reality, he suggests, the main objective behind the establishment of the European Community was the rescue of Western European nation-states in

<sup>12</sup> MILWARD Alan, *The European Rescue of the Nation State*, London, Routledge, 2000, p.2.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.2.

the aftermath of the Second World War. Western Europe emerged from the two World Wars devastated. The international environment was changing and the USA and their project of a capitalist West were quickly rising to hegemony. In this context, capitalist classes realised that it had become necessary for national economies to pursue their interests across borders in order to survive<sup>14</sup>. The European Community allowed transnational cooperation between national economies and was therefore « an integral part of the reassertion of the nation-state as an organisational concept » in this part of the world<sup>15</sup>.

In this sense, the post-war nation in Europe was characterised by an inherent instability insofar as « it had to be internationalised at certain points to survive »<sup>16</sup>. Indeed, from its inception, the European Community was used as an arena for both cooperation and competition between member states. President DE GAULLE's « empty chair policy », whereby he refused to send French emissaries to Brussels until his demands were met, is a telling example of how nation-states manoeuvred between the still firmly national structure of capital and the growing need for Europeanisation. Since its early days, the EC was thus marked by tension and even contradiction, reflecting the relation between national organisation of capital and the tendency towards its internationalisation which have marked the process of European integration. Rather than a natural process of supranational reconciliation, it was a project born out of political and economic power relations at work on a global scale in the post-war era.

Official narratives tend to conceal the complex and contestatory origins of the European project, which I argue can be highlighted by paying attention to the political and economic context of their production. This argument leads us to explore alternative histories of the construction of the European Community/Union, which in turn bring us to consider counter narratives.

### **« You don't fall in love with a common market »**

By the 1970s, the post-war Keynesian compromise was quickly losing ground to neoliberal approaches and the so-called « golden age » of capitalism seemed to be coming to an end. In the USA, the hundred-year period of rising wages was permanently over, while privatisation of production and deregulation of markets were reaching

<sup>14</sup> HARMAN Chris, « The Common Market », *International Socialism*, 1971, n° 49, pp. 6-10.

<sup>15</sup> MILWARD Alan, *The European Rescue of the Nation State*, op. cit., p. 3

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 44.

unprecedented levels<sup>17</sup>. In the UK, the 1979 appointment of Margaret THATCHER as Prime Minister inaugurated a programme of privatisation, market deregulation, liberalisation and trade union marginalisation. This reorganisation of traditional economic sectors (and complete dismantling of others) in the UK was paralleled by similar restructuring in other Western European countries<sup>18</sup>. In line with neoliberal principles, member states were also trying to reduce government spending at a time when unemployment was massively on the rise. In this context of economic downfall, the EC became the target of increasing hostility both from people of the member states and from segments of national capitalist classes<sup>19</sup>.

In spite of growing Euroscepticism, European politicians, such as Helmut KOHL and Jacques DELORS, remained firmly convinced that more integration was needed for European economies to survive the crisis. Yet, in this context, pushing for further Europeanisation was rendered difficult and the issue of popular mistrust toward the European Union became an object of growing concern for partisans of the EC. The idea of a « legitimacy deficit » of the Community gained currency and attention started being paid to « European public opinion ». The 1973 introduction of the Eurobarometer, a tool aimed at monitoring popular feelings toward the Community, illustrates the rising anxiety of European architects and the challenges they faced in securing consent from the people of the member states<sup>20</sup>. The objective of the Eurobarometer was twofold. While the polling system was presented as a means to learn more about people's opinions in order to inform policy, its creators also saw it as a performative tool that would « help reveal Europeans to each other »<sup>21</sup>.

In other words, as further economic and political integration was encouraged by leading European politicians, a fear emerged that it would be limited unless people started feeling « more European ». This did not entail detaching people from their national allegiances. As mentioned, the EU is a project that exists and functions through national structures and institutions. To an extent, this means that the European project can function without the same degree of allegiance and sup-

---

<sup>17</sup> WOLFF Rick, « In Capitalist Crisis, Rediscovering Marx », in MUSTO Marcello. (dir.), *Marx for Today*, London, Routledge, 2012, p. 146.

<sup>18</sup> MARFLEET Philip, « Nationalism and Internationalism in the New Europe », *International Socialism*, 1999, n° 83.

<sup>19</sup> Most notably in the British Conservative Party.

<sup>20</sup> SIGNORELLI Salvatore, *The EU and public opinions : A love-hate relationship ?*, *Studies & Reports*, Notre Europe - Jacques Delors Institute, 2002, 82 p., available online at : <http://www.institutdelors.eu/> (accessed 10 January 2015).

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 14.

port as the nation-state. It does, however, require a level of legitimacy in its operationalisation and for its continuation. Yet, as put by one of Europe's architects, Jacques DELORS, « you don't fall in love with a common market ; you need something else »<sup>22</sup>. In a formation as contradictory as the European Community, what ideological resources can be mobilised to produce a sense of unity ? As argued by Philip MARFLEET :

The EC was not a nation-state in which an ideology of « belonging » could be mobilised during periods of instability or crisis. It lacked a framework for nationalism : myths of common origin, a national religious community, a monarchy. The Community had been constructed upon nation-states which had emerged from centuries of local rivalry : there could be no reference point for an EC patriotism, no European Jeanne d'Arc<sup>23</sup>.

## The politics of Europeanism

One strategy deployed by Europe's architects to garner support and trigger unity has been to insist on the need for a cultural European identity to emerge. In this vein, a set of symbols aimed at signifying a common European history and culture, and at triggering affection toward Europe among the people of its member states, have been introduced. These include a European anthem (the prelude to the « Ode to Joy » from Beethoven's ninth symphony, chosen in 1972), a European flag and « Europe Day » (adopted respectively in 1983 and 1985) as well as a motto (« Unity in Diversity »)<sup>24</sup>. In addition, a set of cultural activities supposedly related to Europe was implemented and a number of cultural institutions aiming at promoting European ties were established. This new European culture brought together an odd mix of populist initiatives, with little anchorage in the region's history, and symbols of high culture, with little chance of triggering popular attachment. Gérard DELANTY describes such attempts at producing European cultural identity as :

[...] pathetic exercises in cultural engineering : the Eurovision Song Contest, Euro-Disney, the Ecu, the Annual European City of Culture and the cultural apparatus of the new institutions was not the stuff out of which new symbolic structures could be built<sup>25</sup>.

Ole WAEVER and Morten KELSTRUP label this a « balloons and flags » strategy aimed at making the EC more appealing and, maybe, at inducing a degree of affection towards it, but with little actual significance

<sup>22</sup> LAFFAN Brigit, « The Politics of Identity and Political Order in Europe », *Journal of Common Market Studies*, 1996, vol. 34, n° 1, p. 95.

<sup>23</sup> MARFLEET Philip, « Nationalism and Internationalism in the New Europe », *op. cit.*

<sup>24</sup> EUROPEAN UNION, *EU symbols*, available on the following website : <http://europa.eu/>.

<sup>25</sup> DELANTY Gerard, *Inventing Europe : Idea, Identity, Reality*, London, Macmillan, 1995, p. 147.

in terms of people's identification with Europe<sup>26</sup>. Gérard DELANTY also argues that the mobilisation of emblems inspired from the traditional appendage of nationalism is largely inadequate and lacks both meaning and emotional impact<sup>27</sup>.

As part of this existential quest for meaning, there was also a multiplication of narratives keen on tracing back the roots of the Union to ancient times, drawing on European past to present recent territorial transformations as the linear continuation of a European historical and cultural spirit in motion. A rather crude example was Jordan's assertion that « Europe is a culture which occupies a cultural area »<sup>28</sup>. But we can also note, particularly since 1989, a sharp increase in a « cultural and historical literature on the question of Europe »<sup>29</sup>. He claims that :

From the medievalist Jacques LE GOFF to Rémi BRAGUE, professor of Arabic philosophy, the « postmodern » conservative Peter KOSLOWSKI and the left-wing liberal Massimo CACCIARI, this literature shares a specific interest in a historiologically decipherable « identity », as well as in cultural-historical prototypes of Europe which are supposed to allow conclusions - or rather preconceived judgements - on the future shape of the EU.

A common trait of these types of research is that a set of historical events and ideas are drawn upon to create a coherent narrative of the construction of Europe as an entity. They also sanctify Europe, upholding it as a desirable model with universal validity. Tony JUDT praises « Europe's emergence in the dawn of the 21<sup>st</sup> century as a paragon of international virtues : a community of values held up by Europeans and non-Europeans alike as an exemplar for all to emulate »<sup>30</sup>. Perry ANDERSON also comments on how in the UK no group expressed better the mythology of Europeanism that was created to support and trigger popular affection toward the EU project than New Labour<sup>31</sup>. In *Why Europe Will Run the 21<sup>st</sup> Century*, Mark LEONARD invites his readers to share his dream : « [i]magine a world of peace, prosperity and democracy... What I am asking you to imagine is the « New European Century »... ». <sup>32</sup> Mark LEONARD goes on to add that :

<sup>26</sup> WAEVER Ole and KELSTRUP Morten, « Europe and its Nations: Political and Cultural Identities », in WAEVER Ole, BUZAN Barry, KELSTRUP Morten and LEMAITRE Pierre (dir.), *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, London, St. Martin's Press, 1993, p. 67.

<sup>27</sup> DELANTY Gerard, *Inventing Europe: Idea, Identity, Reality*, op. cit.

<sup>28</sup> Quoted in PAASI Anssi, « Europe as a social process and discourse: Considerations of place, boundaries and identity », *European Urban and Regional Studies*, 2001, vol. 8, issue 1, pp. 7-28.

<sup>29</sup> NOWOTNY Stefan, « Ethnos or Demos ? », European Institute for Progressive Cultural Policies, 2000, available at: <http://eipcp.net/>.

<sup>30</sup> JUDT Tony, *Postwar: A History of Europe since 1945*, Portsmouth, Heinemann, 2005, p. 798.

<sup>31</sup> ANDERSON Perry, *The New Old World*, London and New York, Verso, 2010, p. 47.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 47.

Europe represents a synthesis of the energy and freedom that come from liberalism with the stability and welfare that come from social democracy. As the world becomes richer and moves beyond satisfying basic needs such as hunger and health, the European way of life will become irresistible<sup>33</sup>.

For these authors, the history of Europe is one of enlightenment, attachment to liberties and social justice, and the European Union is the logical and praiseworthy expression of the values of the European space. These narratives form what I call the dominant discourse on Europe. They attempt to identify common historical and cultural features bringing together Europeans and produce a discourse on « Europeanity ».

## Europe and its Others

In contrast to essentialist narratives, a number of scholars have elaborated critical reflections on attempts at forming a European identity. Gerard DELANTY claims that defining and representing Europe has long relied on representations of what it is not and of its boundaries, and has been characterised by the lack of European unity besides that achieved through adversity<sup>34</sup>. He suggests that Europe's cultural and political identity has historically been articulated in its relation to Other(s), and through a process of constant reconstruction of « ins » and « outs » reflecting particular sets of power relations at given points in time. For Gerard DELANTY, ideas of Europe have been characterised by their production of differences, on both geographical and « mythological » terms. A few years into the making of the EU, his conclusion is that dynamics of exclusion are more than ever at work in Europe :

[W]ho is a European is largely a matter of exclusion, and in the dichotomy of self and Other which constitutes the discourse of European identity, Europeanity is constructed in opposition with the non-European, in particular Islam. This sense of the uniqueness of the European is today emerging as a basis for a kind of supranational identity and citizenship which European integration does not have<sup>35</sup>.

In a similar vein, Philip MARFLEET looks back at the history of the notion of European civilisation<sup>36</sup>. He identifies the 18<sup>th</sup> century Enlightenment as a turning point when ideas of Europe started to take a specific political and cultural shape. To a large extent, these new ideas of Europe resulted from the experience of European bourgeois classes in the world and were closely related to colonial expansion, of which bourgeois merchants were prime beneficiaries. The idea of

<sup>33</sup> ANDERSON Perry, *The New Old World*, London and New York, Verso, 2010, p. 47

<sup>34</sup> DELANTY Gerard, *Inventing Europe : Idea, Identity, Reality*, op. cit.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>36</sup> MARFLEET Philip, « Nationalism and Internationalism in the New Europe », op. cit.

a superior European civilisation often provided a moral legitimisation for colonial ventures and the oppression of people seen as inferior. Philip MARFLEET concludes that « [t]o this extent, the idea of Europe was one generated by those who wished to assert a universal mission for capitalism »<sup>37</sup>.

Gerard DELANTY and Philip MARFLEET show that this early « Europeanism » already bore heavy contradictions in the context of the intense rivalries between European colonial powers. Different ideas of Europe, often merging features of national discourses with mythological accounts of its Greek and Latin roots, were mobilised by national ideologies in order to serve their own interests. Gerard DELANTY refers to colonial France's concept of Europe as « a thoroughly French affair ... proclaim[ing] 'the superiority of the European religion, the white race and the French language' »<sup>38</sup>. In the first half of the 20<sup>th</sup> century, it is the fascist vision of a culturally uniform, unified European continent which gained prominence over other visions of Europe. Hitler's « European New Order », which would be imposed on the world by Nazi Germany, entailed the supremacy of the « master race » and the physical annihilation of those considered as « racially inferior ». For Gerard DELANTY, this was « the apotheosis of the idea of Europe »<sup>39</sup>.

Throughout the Cold War, Europe's obvious Other was the Soviet system, and the notion of Western civilisation bringing together Europe and the USA against the Communist enemy was a crucial part of Western propaganda. With the collapse of the Soviet Union and the disappearance of its key ideological reference point, Europe yet again had to reinvent its Other so as to define itself. In this context, Philip MARFLEET looks at the part played by Samuel HUNTINGTON's theory of a « clash of civilisations » in the construction of a new sense of Europeanity<sup>40</sup>. The « clash theory » relies on a primordialist reading of history and of the world, seen as divided into hermetic areas of « culture ». Those belonging to other « civilisations » are constructed as absolute Others. According to Philip MARFLEET, it is in the mirror of this renewed otherness that European politicians have tried to anchor an ever-fleeting sense of a European identity in the post-Cold War era.

The end of the Cold War also inaugurated a new era of global migrations. In the West, the implementation of neoliberal policies and the reorganisation of economies and labour regimes led to a steep rise

<sup>37</sup> MARFLEET Philip, « Nationalism and Internationalism in the New Europe », *op. cit.*

<sup>38</sup> DELANTY Gerard, *Inventing Europe: Idea, Identity, Reality*, *op. cit.*, p. 71.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>40</sup> MARFLEET Philip, « Nationalism and Internationalism in the New Europe », *op. cit.* and MARFLEET Philip, *Refugees in a Global Era*, London, Palgrave, 2006, 272 p.

in unemployment. This had a negative impact on the numerous migrant workers who had been encouraged to come to Western Europe to join the lower segments of its labour markets<sup>41</sup>. Concomitantly, migratory movements from the Global South were intensifying in a context marked by the failure of post-independence states to bring about economic growth. In many instances, this was directly related to the shortcomings of structural adjustment programmes implemented in Africa, Asia and South America under the auspices of the International Monetary Funds and the World Bank. In this context, migrants and migration became increasingly important focuses of European debate and policies. In the decades after the wars, the legal status of working migrants was not a salient political issue in Western European countries. But with the start of the economic depression in the 1970s, followed by the fall of the Soviet Union, migrants became key figures of difference against which people of the EU member states could be argued to share a common « Europeanity ».

These observations are confirmed by the work of Liz FEKETE. Looking at recent developments, this author examines the rise of « xeno-racism » :

Today, the threat posed by 125 million displaced people, living either temporarily or permanently outside their countries of origin has replaced that which was posed by communism ... [A] whole new anti-refugee discourse has emerged in popular culture. Those seeking asylum are demonised as bogus, as illegal immigrants and economic migrants ... And it is this ... that signals the emergence of a new racism<sup>42</sup>.

She evidences the intrinsic relation linking media, legal, discursive and physical practices of xeno-racism in Europe, and the strengthening of a shared sense of European belonging and identity as a basis for European citizenship. In doing so, she demonstrates the importance and the instrumentality of the (produced) figure of the forced migrant as an ideological cog of the European discourse on identity and belonging.

The EU project does not only erect external borders of absolute otherness but also creates internal borders. The use by mainstream media<sup>43</sup> of the derogatory acronym PIGS (Portugal, Italy, Greece and Spain) to refer to the Mediterranean countries of the EU is also illustrative of an operation of marginalisation of the peripheries of the new

---

<sup>41</sup> HORVATH Kenneth, « Policing the Borders of the 'Centaur State' : Deportation, Detention, and Neoliberal Transformation Processes-The Case of Austria », *Social Inclusion*, 2014, vol. 2, n° 3, p. 116.

<sup>42</sup> FEKETE Liz, « The Emergence of Xeno-Racism », *Race & Class*, 2001, vol. 43, n° 2, p. 23.

<sup>43</sup> See for example DAWBER Alistair, « While Greece flails, are the rest of the stricken Pigs taking off ? », *The Independent*, Friday 20 February 2015, available on the following website : <http://www.independent.co.uk/>.



Europe. Similarly, if Europe's new racism primarily targets migrants coming from outside the EU, it also identifies « internal enemies ». Roma people, who were the victims of aggravated persecution in the 1920s and 1930s, and of Nazi oppression in the 1940s, have faced new forms of extreme marginalisation in the last two decades. In Central and Eastern Europe, the post-1989 transition has led to such heightened racism and violence against Roma communities that Kenrick speaks of « a new genocide against Gypsies »<sup>44</sup>. Pogroms and mob attacks against Roma people have multiplied in Romania, Bulgaria, Hungary and the Slovak and Czech Republics. In 1993, the mayor of a Slovak village stated : « I am not racist, but some Gypsies you would have to shoot »<sup>45</sup>.

In Western Europe, Roma migrants have also been subject to incredible levels of media hostility as well as to physical abuse. Most Roma people coming to claim asylum in Western Europe have been expelled, in spite of many of them being EU citizens. France in particular has engaged a policy of systematic deportation of Romani communities, under the pretext of removing « illegal camps » across the country<sup>46</sup>. This, ironically, took place while the EU was engaged in efforts to secure Roma rights in Eastern and Central European countries, which proves the full awareness of Western European politicians deporting Roma migrants of the persecution facing these communities. Hence, the operationalisation of this discourse of othering also has implications inside national societies. Increasingly, nationalist xenophobic discourses are framed around notions of Europeanness or European civilisation. Recently, French Front National's leader Marine LE PEN took position in favour of Russian President PUTIN over the crisis in Ukraine, on the basis that he was « a defender of the Christian heritage of European civilisation »<sup>47</sup>. Similarly, Nigel Farage, UKIP's leader, in the wake of the Charlie Hebdo attacks in which several French cartoonists were killed in January 2015, claimed that it was necessary to defend « Europe's Judeo-Christian culture »<sup>48</sup>. In a similar vein, Hungarian Prime Minister, Viktor

---

<sup>44</sup> KENRICK Donald, « Gypsies : How many roads ? Life on the edge », *Index on Censorship*, 1998, vol. 27, n° 4, pp. 55-69.

<sup>45</sup> YOUNGE Gary, « Slandering Britain's Roma isn't courageous. It's racist », *The Guardian*, 17 November 2013, available on the following website: <http://www.theguardian.com/>.

<sup>46</sup> BBC, « French ministers fume after Reding rebuke over Roma », 15 September 2010, available on the following website : <http://www.bbc.co.uk/>.

<sup>47</sup> « €40m of Russian cash will allow Marine Le Pen's Front National to take advantage of rivals' woes in upcoming regional and presidential elections », *The Independent*, 27 November 2014, available on the following website : <http://www.independent.co.uk/>.

<sup>48</sup> UKIP, « Words are not enough : Farage urges European leaders to act », 2015, available on the following website : <http://www.ukip.org/>.

ORBAN has called for « Europe to be preserved for the Europeans »<sup>49</sup>. This discourses also routinely target groups such as children of migrants, European Muslims and, as mentioned, Roma communities.

## Building the Fortress ?

The centrality of the migrant Other and of the border in the EU identity building process is also visible in another way. One of the key material embodiments of European unity is the suppression of national border controls between member-states, making it possible for EU citizens to travel across the EU without a passport and visa<sup>50</sup>. This free travel zone, named the Schengen Area after the Treaty that created it, currently comprises the territories of 25 European countries, including three non-EU member-states (Iceland, Norway and Switzerland). Only two of the EU member-states, Ireland and the UK, have decided to opt out of Schengen (though the Treaty has been integrated into EU law) and three EU member-states (Bulgaria, Cyprus and Romania) have not yet implemented it, mostly due to restrictions towards the freedom of movement of their citizens imposed by other EU countries.

The abolition of intra-EU national borders through Schengen has been heralded as the ultimate illustration of the progressive potential of the Union. However, a closer examination of the EU today reveals a very different picture that contradicts the idea that European nations and nationalisms are being replaced with cosmopolitan forces. In fact, Schengen operates as a single state for international travel and it has matched the elimination of internal borders with a reinforcement of Europe's external borders (those with non-EU member-states). This process has been so intensive that the term « Fortress Europe » has been coined to describe this process.

A powerful metaphor for those meaning to highlight the dynamics of exclusion in the EU and at its borders, « Fortress Europe » does not however fully capture the complex developments taking place at the EU's borders and beyond. Rather than hermetically closing the space of Europe and strictly keeping migrants out, the borders of the EU operate a process of differential and subordinated inclusion<sup>51</sup>. The bordering of Europe relies on two complementary processes. On the one hand, the EU has been

<sup>49</sup> KOSZTICSÁK Szilárd, « PM Orban: Europe should be preserved for Europeans », *Hungary Today*, 26 July 2015, available on the following website : <http://hungarytoday.hu/>.

<sup>50</sup> This is also generally allowed for residency permit holders in the member states.

<sup>51</sup> MEZZADRA Sandro and NEILSON Brett, « Borderscapes of Differential Inclusion », in BALIBAR Étienne, MEZZADRA Sandro and SAMADDAR Ranabir (dir.), *The Borders of Justice*, Philadelphia, PS, Temple University Press, 2011, pp. 181-203.

externalising its borders and has developed a regime of migration control that extends way beyond the limits of its territory, in particular with agreements through which third countries play an active role in preventing « unauthorised » departures. On the other hand, the external borders of Europe have been reproduced inside its territory. The multiplication and systematisation of immigration detention centres, producing areas of suspended spatiality where people are kept at the margins, neither inside nor outside the physical territory, are a telling example of this process. Another characteristic of the EU border regime is the process of securitisation it undergoes with the multiplication of advanced border surveillance systems and technologies<sup>52</sup>. Increasingly, the securitisation of migration involves private actors such as security companies involve in developing surveillance technologies or running detention facilities. These also represent coercive modes of management of people's mobilities. They allow the policing of the EU's borders « from a distance » and in an increasingly anticipative and individualised fashion, through the gathering of personal information and biometric data about would-be migrants.

These developments are supported, and further articulated, across a highly complex topology of visas and residence permits, with associated rights and restrictions, which produce new modalities of differential inclusion. Following Étienne BALIBAR and Sandro MEZZADRA<sup>53</sup>, we can consider these movements of border shifting as the most visible forms of a wider and more complex process of production of a « Europe of borders » or, in Étienne BALIBAR's terms, a « European apartheid »<sup>54</sup>. For Mike HAYNES, « it is here, in both the ideas and practice of immigration control, perpetuated both at the intergovernmental level and at the level of the EU, that the new 'Europe' is being forged, a much as in the debates and celebrations of internal unity »<sup>55</sup>.

## Solidarity with migrants

In spite of the construction of this exclusionary regime, alternative discourses that acknowledge the legitimacy and necessity of migration, and sometimes radically defend freedom of movement,

<sup>52</sup> BIGO Didier, et al., « Borders and Security : the different logics of surveillance in Europe », in BONJOUR Saskia, REA Andrea and JACOBS Dirk (dir), *The Others in Europe*, Brussels, Institut d'Etudes Européennes, 2011, pp. 1-30.

<sup>53</sup> BALIBAR Étienne and MEZZADRA Sandro, « Borders, Citizenship, War, Class. A dialogue moderated by Manuela Bojadžijev and Isabelle Saint-Saëns », *New Formations*, 2006, n° 58, pp. 10-30.

<sup>54</sup> BALIBAR Étienne, *We, the People of Europe ? Reflections on Transnational Citizenship*, Princeton, Princeton University Press, 2003, 304 p.

<sup>55</sup> HAYNES Mike, « Setting the limits to Europe as an 'imagined community' », in DALE Gareth and COLE Mike, *The European Union and migrant labour*, Oxford, New York, Berg, 1999, p. 25.

have emerged in segments of the European population. Instances of migrant-led acts of resistance and protest have also taken place across EU member states, often encouraged and supported by European citizens.

This is not an exceptional occurrence: ideological campaigns promoting difference have often produced contradictory outcomes<sup>56</sup>. On repeated occasions, attempts by states or xenophobic politicians to formalise exclusion have led to campaigns of solidarity and public support towards non-nationals. This history of solidarity has gone largely unrecorded<sup>57</sup>. Yet, from the defence of European refugees by the Chartist movement to campaigns of solidarity with Eastern European Jews fleeing persecution from the Russian Empire in 19<sup>th</sup> century Britain, there exists a long history of people mobilising in support of non-nationals. When FRANCO's military bombed the village of Guernica, 20,000 Basque children found refuge in several European countries, including France, Belgium and Britain, in spite of governments and ruling classes expressing concerns as these children came from socialist, anarchist, communist or left republican families<sup>58</sup>.

Since the 1980s, as new patterns of exclusion spread across Europe, campaigns of solidarity with migrants also emerged. The French *sans-papiers* movement of the 1990s attracted significant levels of support both in France and across Europe. Starting as an appeal for the regularisation of undocumented migrants, it grew into a movement opposing immigration controls and calling for the freedom of movement. Their mobilisation was sustained for almost three years. It brought together citizens and non-citizens in a spirit of solidarity that acknowledged migrants' individual agency and respected their autonomy. Its legacy continues to this day in the form of hundreds of *sans-papiers collectives* in France. Other struggles inspired by the *sans-papiers* movement have grown across Europe, including in Belgium and Switzerland.

I distinguish between sporadic calls for « better border policies » which emerge from national and European authorities usually in response to particularly visible tragedies, such as the October 2013 shipwreck near Lampedusa that cost the lives of over 400 people, and pro-migrant activism. Indeed, as the human cost of the EU border regime keeps rising, there has been some concern among representatives of the European Commission and the member states regard-

<sup>56</sup> MARFLEET Philip, *Refugees in a Global Era*, op. cit., p. 282.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 283.

<sup>58</sup> LAGARETTA Dorothy, *The Guernica Generation: Basque Refugee Children of the Spanish Civil War*, Reno, University of Nevada, 1985, 396 p.

ding the situation at « Europe's borders ». The debate usually revolves around the question of whether the EU should implement search and rescue (SAR) operations. SAR operations allow intercepting migrants at sea and hence, it is claimed, can prevent further deaths. They are generally military operations which mix security objectives and humanitarian activities. In this sense, they do not call into question the securitisation of borders and the criminalisation of migration, responsible for pushing people towards dangerous journeys in the first place. By associating rescue activities with a military perspective they in fact confirm the perception of migration as a risk and a security issue. Further, the sensors, radars, satellite platforms and surveillance drones routinely used in order to detect, trace and prevent irregular migrations are now presented as equally relevant responses to humanitarian concerns.

### **The Changing Context of Migration Solidarity Practices**

While solidarity movements opposing racism, immigration controls and discrimination against migrants have been important aspects of the Western European political scene for decades, the groups and movements I am looking at are different in important respects to previous forms of migrant solidarity. This concerns both groups created recently to address issues related to the EU border regime and those that existed before in local and national contexts and have now engaged with European issues. All have been shaped by the new political and social context of migration in Europe. Here, I would like to mention three recent developments that have affected the political identities of pro-migrant groups and activists.

First, since the 1980s, there has been an irruption of migrant-led struggles in several Western European countries, which have brought a new migrant subjectivity into the political discourse associated with migration. The affirmation by non-citizens of their subjecthood and of their « right to have rights »<sup>59</sup> has given rise to new forms of political subjectivity of non-citizens and has disrupted established norms about political participation, democracy, civil rights, and citizenship<sup>60</sup>. These

---

<sup>59</sup> ARENDT Hannah, *The origins of totalitarianism*, New York, Harcourt, Brace and Jovanovich, 1973, 576 p. and RANCIÈRE Jacques, « Who is the Subject of the Rights of Man ? », *South Atlantic Quarterly*, 2004, vol. 103, n° 2 and 3, pp. 297-310.

<sup>60</sup> WRIGHT Cynthia, « Moments of Emergence : Organizing By and With Undocumented and Non-Citizen People in Canada after September 11 », *Refuge*, 2003, vol. 21, p. 5 and NYERS Peter, « Abject Cosmopolitanism : The Politics of Protection in the Anti-Deportation Movement », in DE GENOVA Nicholas and PEUTZ Nathalie (dir), *The Deportation Regime : Sovereignty, Space, and the Freedom of Movement*, Durham NC, Duke University Press, 2010, 520 p.

« acts of citizenship »<sup>61</sup> by non-citizens pose normative and political challenges to traditional political assemblages and migrants emerge as key protagonists of a number of global struggles around freedom of movement, workers' rights and social protection<sup>62</sup>. The French *sans-papier* movement of the 1990s is a well-known example of this.

The intervention of migrant-led initiatives has affected the ways in which pro-migrant groups operate and conceptualise their work. Though the relationship between these different groups varies, the conceptual recognition of a subjectivity and agency of migrants, as a diverse and heterogeneous group, is unanimously asserted.

Since the 1990s, we have much more organic links with organised groups of migrants. This is not because we didn't work directly with migrants before, but... there were few self-organised groups... This has changed, we have partners and that means our work has to be always grounded on the daily reality of the lives of *sans-papiers*. This was a very positive development<sup>63</sup>.

The way in which migrants are objectified by mainstream representations speaking of « flows », statistics and numbers whose presence results from « push and pull » factors, is also denounced and challenged<sup>64</sup>. A participant from Italy describes several issues with the mainstream media's language around migration :

First, the use of shocking news ... The phenomenon of irregular migrations is represented as a phenomenon of frightening proportions ... Second, the use of a terminology that involves contempt, that dehumanises, that deprives of dignity ... Also, the abusive use of a military terminology like, for instance, emergency, alarm, siege, invasion, landing. The message reaching the public opinion is that Italy is at « war » and that migrants are « the enemy » ... Then, the use of words denoting something abnormal or extraordinary. For instance : biblical exodus, humanitarian tsunami, earthquake, human weapons. Finally, there is a total lack of care and knowledge about the situation in the countries of origin of migrants. This calls into question specific political and historical responsibilities of Italy towards countries such as Libya, Somalia, Eritrea [...] which have a colonial past with Italy<sup>65</sup>.

The second development is the emergence, since the late 1990s, of various contentious political and social interventions that can be loosely brought under the label of anti- or alter-globalisation politics. The inscription of migration-related struggles within the framework of the

<sup>61</sup> ISIN Engin and NIELSEN Greg, *Acts of Citizenship*, London, Zed Books, 2008, 303 p.

<sup>62</sup> MCNEVIN Anne, « Political Belonging in a Neoliberal Era : The Struggle of the Sans-Papiers », *Citizenship Studies*, 2006, vol. 10, n° 2, pp. 135-151.

<sup>63</sup> Chantale, *Interview with Céline CANTAT*, 17 September 2012.

<sup>64</sup> WALTERS William, « Expulsion, Deportation, and the International Police of Aliens », *Citizenship Studies*, 2002, vol. 6, n° 3, pp. 265-92

<sup>65</sup> Marco, *Interview with Céline CANTAT*, 21 July 2012.

anti-globalisation movement has not been an obvious and unproblematic development. In fact, the earlier forms of transnational anti-globalisation political interventions largely left migration issues aside, as illustrated for example by the absence of specifically migration-focused workshops in the earlier editions of the World Social Forum. This was mostly due to the fact that the « globalisation » of immigration controls was not as obvious as that of trade and finance and is still characterised by a complex intertwining of national and supranational practices. However, both analytically and practically, this gap has been significantly bridged and migration has been firmly inscribed on the WSF's agenda since at least its fifth edition in 2005. In Europe, Sandro MEZZADRA notes that the 2001 Genoa protests in Italy already saw the organisation of a large migrant rally, which he identifies as the first encounter between migrant organisations and the « global movement » :

[...] the demonstration on 19 July 2001, which opened the protests against the G8 meeting in Genoa with the slogan « Freedom of movement - freedom without boundaries », has put the issues of migrants before the « global movement » born in Seattle for the first time<sup>66</sup>.

The European Social Forum (ESF), the regional expression of the so-called Global Justice Movement, has thus been strongly influenced by anti-racist and pro-migrant themes and, reciprocally, anti-capitalist events and social forums have been important moments in the development of pro-migrant groups and networks working transnationally in Europe. Most of the participants had directly participated in an ESF or another large anti/alter-globalist gathering, and the discourse, analysis and tactics of the anti-capitalist movement have had a strong influence on the ways in which these groups understand themselves and their struggle and design their actions and tactics. This might not be immediately obvious with all the interviewed groups, yet participants recognised the relevance of the anti-capitalist critique in order to understand the EU's immigration and border regime<sup>67</sup>. For some, the connections to the alter- and anti-globalist movement were clear. One participant stated : « we are anti-capitalist, feminist, anti-debt of the third world. These are our values. But we also are action-oriented in our local context. We merge the local and the global »<sup>68</sup>. Another one also stipulated that : « one cannot understand migrations today without internationalising the issue. This is why we have a global, in fact alter-global, approach »<sup>69</sup>.

<sup>66</sup> MEZZADRA Sandro, « The Right to Escape », *Ephemera*, 2004, vol. 4, n°3, p. 268.

<sup>67</sup> For example, MRN participant explained that the official narrative of his organisation tended to be more liberal and human rights-oriented but that it didn't invalidate a critical understanding of global migration nowadays. David, *Interview with Céline CANTAT*, 27 June 2012.

<sup>68</sup> Sonia, *Interview with Céline CANTAT*, 7 September 2012.

<sup>69</sup> Michel, *Interview with Céline CANTAT*, 19 September 2012.

In particular, it is clear to them that the border control practices of a given EU member state cannot be seen as simply the expression of an unjust national government. Rather, all the groups and networks inscribe their analysis within a larger reflection on the roles of borders globally, and their relationship with other global dynamics of domination and exploitation. Another aspect is the use by pro-migrant groups and networks in Europe of tools and tactics developed by anti-globalisation activists, such as transnational mailing lists and forms of action directed against non-state actors. The intersection between the anti-globalisation movement's politics and tactics and the particular traditions and cultures of the various groups participating in the research is a complex one but it has been a key structuring factor for migration struggles in Europe.

Finally, the institutional terrain on which these groups and campaigns are fighting diverges from that of previous pro-migrant initiatives. The participant groups and campaigns exist in particular local and national settings operating through their own political institutions but, at the same time, they all engage in a transnational political praxis. As we will see, the transnationalisation of their work has been the result of the realisation that immigration and asylum controls had changed and had to be fought at different levels and by addressing different actors - in particular that there was a need to fight beyond national boundaries and to confront trans- and supranational institutions. The evolution of the centres of power and decision-making into a multi-layered and complex transnational and intergovernmental assemblage has thus called for new structures and tactics in order to efficiently address the new political and institutional setting in which they operate.

## **The emergence of trans-European pro-migrant activism**

The harmonisation of legislative frameworks governing issues related to migration and asylum has been a key area of cooperation between EU member states at least since the 1985 Schengen Agreement. The rationale for Europeanising immigration and asylum policies was that the free movement of people within the EU/EC space could only happen if, first, all member states applied identical criteria regarding entry requirements into their territory for « third country nationals » and, second, if the controls which had been waived at the EU's internal borders were reported and reinforced at its external borders. These legislations, which had started as inter-governmental regulations, were fully incorporated into European legislation with the 1997 Treaty of Amsterdam. The Treaty was implemented at the 1999 Tampere Summit, which was strongly criticised by European civil society organisations for its secrecy, lack of transparency and the association it made between « immigration » and



« security »<sup>70</sup>. Subsequently, the harmonisation was further codified with the 2006 Schengen Borders Code<sup>71</sup> and the 2010 Schengen Visa Code<sup>72</sup> which legislate on border surveillance, joint controls and cooperation between member states regarding border checks and govern the role of the European external border agency, Frontex.

Several participants explain that it was not until the mid- or late 1990s that they took full measure of what was happening at the EU level. They acknowledge feeling concerned following the 1985 signature of the Schengen agreement, in particular as it failed to address the issue of the status of « third country nationals » and started to refer to the reinforcement of Europe's external borders, but it was not until the 1992 Treaty of Maastricht, which created the EU and European citizenship as an exclusively derivative status, that the discriminatory and exclusive nature of the Union was fully grasped. Soon after Maastricht, the process of Europeanisation of immigration and asylum laws was initiated, boosted by the 1995 implementation of Schengen. This process encouraged closer collaboration between activists in different EU member states, both to exchange information in order to understand what the effects of these developments were and to share ideas about how to resist them. A participant from Gisti summarised these evolutions as follows :

At Gisti, there was a preoccupation since the late 1980s [...] regarding what would come out of the Schengen Agreement. [...] But it was really difficult to work with our traditional associative partners, because all this seemed very theoretical for these partners [...] The French government never publicly announced the negotiations or what was being talked about in Brussels about the implementation of this Schengen Area [...] But we quickly anticipated that from this system would come out many things which would have rather serious implications, and that we had to be ready for what would come next. And thus to find partners elsewhere, outside France [...] <sup>73</sup>.

While it might have been the case that, at first, the developments were going unnoticed in France, participants in Italy which, like other Mediterranean countries, was suddenly turned into a border guard country for western and northern European member states, draw a very different picture :

---

<sup>70</sup> STATEWATCH, « The Story of Tampere », *Statewatch briefing*, 2003, available on the following website : <http://www.statewatch.org/>.

<sup>71</sup> Schengen Borders Code, Regulation of the European Parliament and of the Council of 15 March 2006 establishing a Community Code on the rules governing the movement of persons across borders, (EC) n° 562/2006, *Official Journal of the European Union*, 13 April 2006, L 105, pp. 1-32.

<sup>72</sup> Schengen Visa Code, Regulation of the European Parliament and of the Council of 13 July 2009 establishing a Community Code on Visas, (EC) n° 810/2009, *Official Journal of the European Union*, 15 September 2009, L 243, pp. 1-58.

<sup>73</sup> Chantale, *interview cited*.

In Italy, until the mid 1980s, we didn't have any immigration law [...]. But that changed very rapidly after 1995, when the Schengen Agreement was coming into place, and Italy was told it had to adopt immigration policies that were along the lines of those that existed in northern European countries. Not only the law changed, there was a discourse to go with it, and you could see the change in people's attitude, you could see racist graffiti appearing on the walls [...] You know, there was definitely a new form of racist discourse in the media, by the politicians, that was being pushed forward, in the name of Europe. So we had to tackle this<sup>74</sup>.

It is on the occasion of the 1999 Tampere summit that, for the first time, these diverse experiences were brought together by activists. Two No Border activists remember the days leading up to the formation of the No Border network before 1999 as follows :

It all began with a meeting in Amsterdam, at the margins of a big demonstration against the EU summit in 1997 [...] The priorities and objectives of the political work in each country were gravely different, but what the groups had in common was the demand for practical, political intervention at the base i.e. grassroots politics. The new network was [...] concerned with systematically creating the preconditions for a Europe-wide collaboration, whose purpose was in the first place to enrich the every-day activities in each and every country [...] in 1999 the network was renamed « Noborder » and relaunched with the European-wide protest action to mark the occasion of the EU's special summit « justice and the interior » in Tampere [...] A common European day-of-action was arranged [...] to protest in a decentralized but coordinated manner against a new chapter in the politics of separation : [...] more exclusion, more control, more deportation<sup>75</sup>.

For these activists, the word Tampere became shorthand for the Europeanisation of immigration and asylum policy. It came to stand for the very process whereby a certain Europe, based on a system of segregation and discrimination and on a discourse of exclusion, was taking shape. It was a key moment in the history of many of the autonomous migrant solidarity groups : from then on, they started to consistently try « to match the level of the attack »<sup>76</sup>. Following the Tampere counter-demonstrations, the European No Border network emerged. 1999 was also the year of PICUM's establishment in Brussels. PICUM came about at the initiative of a group of grassroots organisations from Belgium, the Netherlands and Germany, which shared

---

<sup>74</sup> Zak, interview with Céline CANTAT, 23 July 2012. Similarly, in Portugal, the post-Salazar immigration laws passed in the mid 1980s had to be strongly tightened under pressure from the EU in 1993, in preparation for the implementation of Schengen.

<sup>75</sup> SCHNEIDER Florian and KOPP Hagen, « A Brief History of the Noborder Network », *Tactical Media Files*, available on the following website : <http://www.tacticalmediafiles.net/>.

<sup>76</sup> Sean, interview with Céline CANTAT, 16 July 2012.

similar concerns regarding the lack of protection for undocumented migrants in the new European legal framework on immigration and asylum. A PICUM participant explained that :

As the laws around migration were being transferred into the legal structure of the EU, groups in various member states realised that [...] the issue of undocumented migrants was left out of these juridical developments and that they would not gain any form of protection through the process of Europeanisation. We felt undocumented migrants and the problems they face had to be defended in the EU, and the best way for us to have leverage was to join forces and literally « turn up the volume » : make our voices louder by shouting together<sup>77</sup>.

Tampere called itself a summit on « freedom, justice and security », presented as core tenets of the European project. But activists were quick to denounce that the quest for a European identity was being led at the expense of many other European residents : all those who did not have citizenship in one of the member states. European citizenship did not therefore move away from the exclusionary features of national identity discourses but, in fact, added an additional layer of exclusion for non-citizens.

### **Pro-migrant activists and Europe : wither European identity ?**

Since Tampere, these pro-migrant activists have engaged in a growing number of transnational campaigns, crossborder networks and pan-European actions. If my fieldwork evidenced an increasing « contentious practice of Europe » by pro-migrant activists, what however is the relationship between this « practice of Europe » and the European Union ? Do activists put forward sets of propositions to reform and ameliorate the features of the European Union they mobilise against ? Do they offer alternatives to these exclusionary understandings of European identity and citizenship ?

While the term « Europe » was comfortably referred to when I was asking participants about which aspects of Europe they opposed, it became a more complicated concept when I tried to elicit positive or alternative representations of what « Europe » or the Union could be/become. This meant two things in practice : first, that references to European values, identity, citizenship as frames to propose inclusive models of membership were overall absent. In turn, I had to bring the terms to the table and thus actively participated in the co-production of the discussion on Europe futures. Second, in response to the question : « how do you relate to European identity ? » or « do you feel

European ? », the most common response was : « what do you mean by Europe ? » or, as participant Yasmin put it, « which aspects of Europe are we talking about exactly ? »<sup>78</sup>. It had not been the case when I had asked such questions as « what do you think of Europe's immigration policies ? » or « tell me about your work around European borders ».

This phenomenon seemed to be linked to a conceptual difficulty in « imagining Europe » and to an overpowering uncertainty regarding what « Europe as a whole » meant. While concrete European measures could be identified through their material impact, giving a broader meaning to Europe was a challenge. In turn, this seems to point to the fact that activists did not consider Europe as a pertinent political space for the formulation of claims and radical propositions. In general, participants positioned themselves cautiously toward the idea of Europe and their answers were marked by a level of indeterminacy. Sonia for example told me :

I don't see the end of the European Community, I mean the end of Europe as a community, maybe not 'the' Community - you know what I mean - I don't see *this* as a solution... hmmm... At the same time... hmm... I don't see the European Union as a solution either... it's more like the origin of many problems, especially for us. It's complicated (laughs) I mean, I am not sure there is really space to create the Europe of activists and struggles which we want here. So what do we do ? Do we ditch Europe and look somewhere else ? But where do we look ? (laughs) It's true of Europe, but I mean isn't it true of the whole world ?<sup>79</sup>

A participant told me that the European project was characterised by such strong contradictions that it became an « unusable word beside using it to denounce its damaging effects »<sup>80</sup>. Many of them also mentioned a discursive monopoly over the term « Europe » by the European Union which made it a « saturated » term with little potential for radical claim making :

It is impossible for us, I mean for my generation at least, to think of Europe without having the European Union in mind. I see the EU has a capitalist class project and I reject it. So I don't really think in terms of Europe, European identity and so on... I have other references - I am more inclined toward global solidarity<sup>81</sup>.

Others extended a critical reading to Europe as a history and as an idea :

I was living in South America for a few years [...] I wanted to escape from everything I associated with Europe, with this country, with

<sup>78</sup> Yasmin, *interview with Céline CANTAT*, 2 July 2013.

<sup>79</sup> Sonia, *interview cited*.

<sup>80</sup> Martine, *interview with Céline CANTAT*, 12 September 2013.

<sup>81</sup> Tony, *interview with Céline CANTAT*, 30 August 2012.

imperialism and capitalism [...] I saw Europe as involved in a system of wealth, privilege, power and nationalism that I really didn't identify with...<sup>82</sup>

Overall, the narrative that I have re-constituted through the various stories and testimonies collected is one of disengagement from Europe, both as a project and as notion, articulated by a majority of participants. I chose the term « disengagement » because many of the participants came to this conclusion following a series of disillusionments vis-à-vis the European project - which must be distinguished from other forms of (nationalist) Euroscepticism. As put by participant Sean : « the good thing about being an anarchist is that I do not need to explain that I don't like Europe because I prefer the state ! »<sup>83</sup>.

This « disengagement narrative » had several variables : some participants observed that the more they worked against some of the effects of the EU in the area of immigration, the less they believed the Union could be reformed. Others explained that the frame of debates and the process of decision-making in the EU were biased in such a way that one could only be heard if they adjusted to what is audible to the EU, thus making radical claims unspeakable. Participants also spoke of the feeling that working with the European institutions amounted to « being co-opted » and that this realisation had led them to formulate claims and undertake activities outside the frame of the European Union. Some mentioned that, through activist experiences with non-Europeans, their sense of belonging and solidarity had been extended to become a broader radical cosmopolitanism which refuses national as well as European borders.

Among those, a number of participants developed sophisticated arguments about the interrelation between situated, local struggles tackling « the expression of Europe as it is manifested to us »<sup>84</sup> and global solidarity in which European borders had little relevance. A striking example was that of an emerging discourse about Mediterranean identity as a source of mobilisation in solidarity with migrants. Several participants referred to a « two-shored Mediterranean », which displaced frames of belonging toward the south to highlight similarities rather than conflict with migrants and which included groups and networks working on both sides of the Sea. These narratives enabled activists to develop counter-positions from which various local and regional sites of resistance emerged. At the same time, their narratives were also underpinned by internationalist or (critical) cosmopolitan identi-

---

<sup>82</sup> Sean and Alex, *interview with Céline CANTAT*, 15 December 2012.

<sup>83</sup> Sean, *interview cited*.

<sup>84</sup> Zak, *interview cited*.

ties. As put by participant Marco : « we are here because we are all citizens of the world »<sup>85</sup>. In the same vein, participants explained that the transnationalisation of their practices was European in shape, as they acted where the manifestations of the EU border regime were the most visible, but that their concern was not to shadow Europe but to follow the lines of movement of migrants and hence to extend well beyond European borders.

## Conclusion

In conclusion, a transnational movement of solidarity with migrants has been in formation in the EU over the last two decades. It has been characterised by the increasingly cooperation of pro-migrant groups operating in different national contexts, a growing crossborder coordination of actions and campaigns and the multiplication of transnational networks. While increasingly trans-European in shape, this movement is not however structured around shared narratives of alternative European futures or counter-discourses of Europe and European identity. This « dearth of Europe » is related to activists' perception that the EU is too contradictory to be grasped, or that it is too strongly embedded within global capitalist structures, and hence cannot be reformed. Activists also developed an understanding of how neoliberal Europe brought about racialised patterns of marginalisation and exploitation, to which immigration and border controls were integral. Overall, activists' accounts of the European Union pointed to a process of ideological disengagement from a project they felt shared little with the forms of internationalism or cosmopolitanism they defended. This brings us back to the critical political economy of European construction that I developed in the first part of this article, and which highlighted the tension between national organisation and supranationalisation of capital in the EU. Rather than narratives of Europe, the discourses mobilised by activists to frame their activism brought together local experiences and global struggles in a fashion that challenged the geography of borders and othering of the EU. Sometimes inspired by local or regional popular history and memory, these narratives were connected by a common ideal of « world citizenry » sometimes inspired by earlier traditions of internationalism or by more recent alter-globalist struggles.

---

<sup>85</sup> Marco, *interview cited*.

## La légende noire espagnole dans le roman historique d'Henri Moke : une reconstruction orangiste de l'histoire ?

En 1566 débuta, sur le territoire des Pays-Bas espagnols, une révolte à la fois religieuse – nous sommes alors à l'époque de la Contre-Réforme et de l'expansion du calvinisme aux Pays-Bas – et politique contre Philippe II, monarque espagnol. Cette fronde dégénéra ensuite progressivement en une guerre ouverte en faveur de l'indépendance des provinces septentrionales conduisant l'Espagne à partir à la reconquête des provinces rebelles<sup>1</sup>. Ce conflit qui se prolongea jusqu'en 1648 – date à laquelle les Provinces-Unies furent reconnues par l'Espagne avec le Traité de Munster – conduisit à l'éclatement des Pays-Bas espagnols en Pays-Bas septentrionaux (calvinistes) et méridionaux (catholiques), ces derniers demeurant assujettis à la couronne espagnole<sup>2</sup>.

**L'auteur :** François HANSOUL est titulaire d'un master en science politique.

La répression que mena l'Espagne sur les territoires insurgés a abouti, au fil des siècles, à l'élaboration d'une « légende noire » – c'est-à-dire un récit manichéen de cet épisode, insistant sur les horreurs de cette guerre et la violence exercée par les forces armées espagnoles<sup>3</sup> – qui, en Belgique, a joué un rôle essentiel dans ce que Marc QUAGHEBEUR appelle « la constitution du soi »<sup>4</sup>. Dans cette optique, le thème des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle est d'ailleurs devenu, dès la fin des années 1820, un motif récurrent dans les lettres belges et notamment au sein des romans historiques de l'époque<sup>5</sup>. En effet, de nombreux romanciers – que l'on pense à Charles DE COSTER, Jules DE SAINT-GENOIS, Félix BOGAERTS ou encore à Victor JOLY – trouvèrent l'inspiration dans les méandres du règne de Philippe II sur les Pays-Bas espagnols. Ces romans historiques, comme le souligne Jean STENGERS, sont le « témoignage d'une époque : une époque d'ardente évocation du passé national »<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> GARCIA GARCIA Bernardo José, « La légende noire espagnole et les identités nationales aux Pays-Bas. Textes et illustrations », in *Hauts faits de guerre et légende noire : scénarios entre l'Espagne et les Pays-Bas : colloque international*, Béthune, 25-26 mars 2004, Madrid, Fundación Carlos de Amberes, 2004, p. 26.

<sup>2</sup> QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *Textyles*, 2005, vol. 28, p. 30.

<sup>3</sup> GARCIA GARCIA Bernardo José, « La légende noire espagnole et les identités nationales aux Pays-Bas. Textes et illustrations », *op. cit.*, p. 26.

<sup>4</sup> QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *op. cit.*, p. 30.

<sup>5</sup> DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Lovreval, Labor, coll. « Espace Nord », 2005, pp. 115-116.

<sup>6</sup> STENGERS Jean et GUBIN Éliane, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 2 : Le grand siècle de la nationalité belge. De 1830 à 1918*, Bruxelles, Racine, 2002, p. 15.

Quels sont les enjeux cachés derrière l'importante mobilisation de la légende noire espagnole par les premiers romanciers belges ? En effet, si le mythe de Philippe II et de son Espagne occupe une place privilégiée dans le corpus littéraire belge de l'époque, le récit qui en est fait est toutefois loin d'être uniforme et il convient de s'interroger sur cette reconstruction littéraire en tentant de comprendre comment et pourquoi ont pu être proposées diverses relectures de ce passé<sup>7</sup>.

Dans cette optique, nous proposons ici d'interroger plus spécifiquement la place de la légende noire espagnole dans l'œuvre de l'écrivain Henri MOKE, auteur souvent regardé comme le premier écrivain « belge »<sup>8</sup>, dont deux romans historiques plongent dans l'imaginaire des Pays-Bas du XVI<sup>e</sup> siècle : *Le Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe* (1827) et *Le Gueux des bois, ou les Patriotes belges de 1566* (1828). L'étude de ces deux romans, publiés avant la révolution de 1830, nous permet de faire ressortir l'importance qu'avait, au sein des milieux orangistes de l'époque, la mémoire de la révolte des Pays-Bas espagnols contre Philippe II. Ce faisant, cette analyse nous offre également l'occasion de questionner plus largement les rapports étroits qu'entretiennent littérature et mémoire collective.

## Littérature et mémoire collective

Comme le souligne Florence TILCH, aucune étude portant sur le concept de mémoire collective – ensemble des représentations du passé partagées par les membres d'un groupe<sup>9</sup> – ne peut faire l'économie de revenir sur les travaux du père fondateur de cette notion, Maurice HALBWACHS, dont l'œuvre exerce encore à l'heure actuelle une influence substantielle sur la recherche contemporaine en la matière<sup>10</sup>.

Maurice HALBWACHS fut, en effet, le premier à proposer une réflexion systématique sur les conditions et les conséquences du phénomène de mémoire collective. En 1925, dans *Les cadres sociaux de la mémoire*<sup>11</sup>, il montre en quoi toute mémoire est un phénomène social et cela en deux temps. Il expose, d'abord, que chaque mémoire, aussi personnelle

<sup>7</sup> KLINKENBERG Jean-Marie et PROVENZANO François, « La protohistoire de la littérature belge. Construire/décrire le passé », *Textyles*, 2005, vol. 28, p. 9.

<sup>8</sup> DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 81.

<sup>9</sup> KLEIN Olivier, « In memorias Belgicae : Une lecture psychosociale de la triade mémoire-conflit-identité dans le contexte belge », *Colloque international Mémoire(s) et identité(s) : quand le passé bouscule le présent*, 8 mai 2015, Liège.

<sup>10</sup> TILCH Florence, « Je m'y promenais donc avec Dickens. L'influence des représentations littéraires sur la mémoire collective dans la théorie de Halbwachs », *Conserveries mémorielles*, 2011, vol. 9.

<sup>11</sup> HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, 1935, 404 p.



soit-elle, dépend de l'entourage social de l'individu<sup>12</sup>. En effet, « si je me souviens, c'est que les autres m'incitent à me souvenir, que leur mémoire vient au secours de la mienne, que la mienne s'appuie sur la leur »<sup>13</sup>. Dans ce cas, mes souvenirs « me sont rappelés du dehors [...], les groupes dont je fais partie m'offrent à chaque instant les moyens de les reconstruire »<sup>14</sup>.

Mais plus encore, il démontre qu'au-delà des mémoires individuelles, existe également une mémoire du groupe en tant que tel, une mémoire collective :

À présent que nous avons reconnu à quel point l'individu est, à cet égard comme tant d'autres, dans la dépendance de la société, il est naturel que nous considérions le groupe lui-même comme capable de se souvenir, et que nous attribuions une mémoire à la famille, par exemple, aussi bien qu'à tout autre ensemble collectif<sup>15</sup>.

Néanmoins, comme le rappelle Geoffrey GRANDJEAN, davantage qu'une collection de mémoires individuelles, cette mémoire collective doit être appréhendée comme une reconstruction du passé et être comprise dans une perspective dynamique<sup>16</sup>. En outre, au moyen de cette reconstruction d'une portion du passé – portion choisie arbitrairement – la mémoire collective participe, selon Philippe RAXHON, à la construction et au renforcement de toute identité collective<sup>17</sup>. Ainsi, « les opérations de sélection de la mémoire visent à une efficacité dans le présent, mais aussi dans l'avenir et sont légitimées par la quête identitaire au sein d'une collectivité »<sup>18</sup>.

Parmi l'ensemble des recherches qui ont depuis lors été menées en la matière, certains chercheurs se sont penchés plus particulièrement sur la contribution de la littérature à cette construction mémorielle<sup>19</sup> : de quelle manière mémoire et littérature sont-elles effectivement liées ? Le caractère fictionnel de cette dernière n'est-il pas antagoniste à la notion de mémoire ?

Florence TILCH note que littérature et mémoire, loin d'être opposées sont, au contraire, étroitement imbriquées. En effet, la fonction principale de la mémoire collective d'un groupe est d'assurer la cohé-

---

<sup>12</sup> HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p. VII.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. IX.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 199.

<sup>16</sup> GRANDJEAN Geoffrey, « Pluralité des mémoires collectives et dynamique concurrentielle », in GRANDJEAN Geoffrey et JAMIN Jérôme (dir.), *La concurrence mémorielle*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2011, p. 11.

<sup>17</sup> RAXHON Philippe, « Pour mémoire, une mise en perspective historiographique des lois mémorielles », in GRANDJEAN Geoffrey et JAMIN Jérôme (dir.), *La concurrence mémorielle*, op. cit., p. 39.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>19</sup> TILCH Florence, « Je m'y promenais donc avec Dickens. L'influence des représentations littéraires sur la mémoire collective dans la théorie de Halbwachs », op. cit.

sion de celui-ci ainsi que de garantir sa continuité en lui permettant de se définir. Ce sont donc les besoins du groupe qui sont à l'origine de la sélection et de la construction mémorielle qui est réalisée. Dans cette perspective, le récit de manière générale présente un avantage certain : sa capacité à construire une forme de continuité entre des événements hétéroclites qui jusqu'alors ne présentaient pas de lien entre eux. Ainsi, peu importe qu'un élément soit réel ou relève de la fiction, il est intégré à la mémoire collective du groupe s'il paraît cohérent avec le cadre de celle-ci<sup>20</sup>. Par conséquent, les textes littéraires semblent constituer une ressource tout particulièrement fertile pour saisir les représentations qu'une communauté cultive de son passé.

Une telle perspective revient à analyser la littérature en tant que pratique inscrite dans le tissu social. Or, comme le mentionne Jacques DUBOIS, dès lors que « l'on appréhende la littérature dans ses usages, elle sort de sa pureté idéale pour s'affirmer comme tributaire d'une insertion historique et sociale »<sup>21</sup>. Il n'est donc pas question, dans une telle démarche, d'opposer littéraire et extra-littéraire car, comme le note Paul DIRKX, « la littérature est sociale de part en part »<sup>22</sup>.

## Apports de la sociologie du champ littéraire

Une branche de la sociologie s'est consacrée à l'étude des relations qu'entretiennent vie littéraire et vie sociale : la sociologie de la littérature<sup>23</sup>. Paul ARON et Alain VIALA remarquent qu'aujourd'hui diverses approches sociologiques de la littérature sont actives concomitamment<sup>24</sup>. La sociocritique, dans la foulée des travaux de Claude DUCHET, cherche à analyser le social dans les textes mêmes, à faire ressortir le social enfoui d'une manière singulière dans le texte littéraire<sup>25</sup>. La sociopoétique, quant à elle, s'est consacrée à l'étude des implications sociales des formes et des genres<sup>26</sup>. Dans toutes ces approches, la question du contexte est présente, mais la nécessité théorique de prendre en compte l'autonomie relative du champ littéraire ainsi que sa structure interne leur avait jusqu'alors échappé.

<sup>20</sup> TILCH Florence, « Je m'y promenais donc avec Dickens. L'influence des représentations littéraires sur la mémoire collective dans la théorie de Halbwachs », *op. cit.*

<sup>21</sup> DUBOIS Jacques, *L'institution de la littérature*, Bruxelles, Labor, coll. « Espace Nord », 2005, p. 27.

<sup>22</sup> DIRKX Paul, *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 119.

<sup>23</sup> ARON Paul et VIALA Alain, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006, p. 3.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>25</sup> DIRKX Paul, *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>26</sup> ARON Paul et VIALA Alain, *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*, p. 99.

Les tenants de la sociologie du champ littéraire considèrent que le champ littéraire – espace social dans lequel sont situés les agents qui contribuent à produire les œuvres littéraires<sup>27</sup> – « s’interpose entre les textes et la société »<sup>28</sup>. Ce champ, doté d’une autonomie relative par rapport au champ du pouvoir, agit, pour reprendre les mots de Paul DIRKX, comme « un prisme qui laisse passer la lumière, mais en la déformant selon sa structure et sa densité bien réelles »<sup>29</sup>.

L’autonomie dont le champ littéraire dispose est le fruit et l’enjeu de luttes continues entre les agents. Selon Pierre BOURDIEU, qui fut le théoricien majeur de la théorie des champs, ce degré d’autonomie varie dans le temps et dans l’espace et fait que les producteurs culturels vont ou non se sentir « en droit et en devoir d’ignorer les demandes ou les exigences des pouvoirs temporels, voire de combattre ces pouvoirs au nom de principes et de normes qui leur sont propres »<sup>30</sup>.

Partant, à partir du moment où chaque champ dispose d’une histoire autonome, l’interprétation de l’œuvre ne peut faire l’économie d’une analyse de l’histoire propre du champ conjointement à l’analyse du contexte entourant l’œuvre étudiée<sup>31</sup>. De manière générale, le sociologue français note, dans *Les règles de l’art*, que le degré d’autonomie du champ littéraire par rapport au champ du pouvoir durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à tout le moins en France, est relativement faible<sup>32</sup>. Qu’en est-il durant les années 1820 sur les territoires de l’actuelle Belgique ?

## État du champ littéraire

À cette époque, ces territoires font partie du Royaume-Uni des Pays-Bas, royaume placé sous l’égide de Guillaume I<sup>er</sup><sup>33</sup>, et force est de constater que le degré d’autonomie dont dispose le champ littéraire par rapport au champ du pouvoir, pendant cette période hollandaise, est assez dérisoire.

<sup>27</sup> BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, vol. 89, p. 4.

<sup>28</sup> DIRKX Paul, *Sociologie de la littérature*, op. cit., p. 120.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », op. cit., p. 8.

<sup>31</sup> *Ibid.*, pp. 16-18.

<sup>32</sup> BOURDIEU Pierre, *Les règles de l’art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points », 1998, p. 96.

<sup>33</sup> WITTE Els, *La Construction de la Belgique : nouvelle histoire de Belgique, 1828-1847*, Bruxelles, La Cri, coll. « Histoire », 2010, p. 13. Pour une description plus détaillée de l’histoire et des frontières du Royaume-Uni des Pays-Bas, nous renvoyons à DENYS Catherine et PARESYS Isabelle, *Les anciens Pays-Bas à l’époque moderne (1404-1815)*, Paris, Ellipses, 2007, 262 p.

En 1818, le roi Guillaume 1<sup>er</sup> crée la société *Concordia*, société « vouée à la propagation des lettres néerlandaises. Cette *Concordia* avait l'appui du gouvernement et un subside personnel du roi Guillaume, lequel lui avait même fait attribuer un local officiel »<sup>34</sup>. Dans le même temps, le souverain se dote d'organes de presse officiels dont certains comme le *Journal de Bruxelles* prendront part aux querelles littéraires de l'époque<sup>35</sup>. Enfin, Guillaume d'Orange s'impose également dans l'enseignement de la littérature :

Le Roi Guillaume avait, dès 1818, chargé d'enseigner, à l'Université de Liège, la littérature et l'histoire de la Hollande, le poète, philosophe et philologue Johannes KINKER [...]. Par ses leçons très écoutées, par le cercle d'études qu'il fonda et dirigea, le *Tandem*, il s'est efforcé à la fois, de cultiver l'esprit des élèves et de leur inculquer un patriotisme batave<sup>36</sup>.

Malgré la faible autonomie dont dispose le champ littéraire de l'époque, il faut également nous pencher sur ce qui anime ce petit noyau lettré. Dans le premier tome de son histoire du mouvement romantique en Belgique, Gustave CHARLIER, historien de la littérature, dresse un portrait détaillé du vivier littéraire belge dans les années 1820. C'est dès l'entame de cette décennie que s'engage, dans le petit milieu littéraire de l'époque, mais aussi dans la presse, un débat acharné entre les tenants du classicisme et ceux du romantisme, polémique aboutissant à la progressive conversion de notre opinion lettrée au mouvement romantique<sup>37</sup>. De ce courant littéraire, les écrivains vont prendre « le goût de l'histoire »<sup>38</sup>, et, selon Gustave CHARLIER, le public « aspire désormais à voir traiter, sous une forme originale et vive, des sujets empruntés au passé national »<sup>39</sup>. Dans cette perspective, le roman historique est un instrument de choix.

Le roman historique se définit comme « un sous-genre du roman où des personnages et des événements historiques non seulement sont mêlés à la fiction mais jouent un rôle essentiel dans le déroulement du récit »<sup>40</sup>. La naissance de ce genre littéraire peut être située au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Walter SCOTT est généralement considéré comme le père fondateur du genre avec les publications de *Waverley* (1814) et d'*Ivanhoé* (1819)<sup>41</sup>. Bien évidemment la présence de l'histoire

<sup>34</sup> CHARLIER Gustave, *Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850). Tome I : La bataille romantique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1948, p. 24.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 397.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 365.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> VANDERPELEN Cécile, « Roman historique », in ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2010, p. 685.

<sup>41</sup> DURAND-LE GUERN Isabelle, *Le roman historique*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008, p. 10.

dans la littérature n'est pas une nouveauté, mais celle-ci ne constituait jusqu'alors qu'un cadre permettant de situer les personnages et l'intrigue. Désormais, en cherchant à dépeindre les passions et les mœurs de l'époque, Walter SCOTT place l'histoire au cœur même de ses récits<sup>42</sup>.

L'apparition du roman historique est, selon Isabelle DURAND-LE GUERN, liée à une nouvelle conception de l'histoire résultant d'un bouleversement historique majeur : la Révolution française. Ces événements révolutionnaires vont transformer la perception de l'histoire - et partant sa place dans la littérature - en donnant corps au sentiment national par l'émergence du peuple français : « la guerre et l'isolement face aux autres pays d'Europe favorisent une prise de conscience nationale. Dans les autres nations européennes, les guerres napoléoniennes ont les mêmes conséquences et font naître une aspiration à l'unité de la nation »<sup>43</sup>. L'essor de ce sentiment va modifier en profondeur la matière même de l'histoire. Dorénavant, le Peuple est vu comme une force en marche et l'historien est amené à déterminer le poids et la place des foules dans le cours de l'histoire<sup>44</sup>. L'ambition du roman historique est analogue : prendre en compte cette dimension collective de l'histoire et la place que le Peuple y occupe.

On comprend mieux pourquoi, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce genre littéraire fut mis à l'honneur par le mouvement romantique. En effet, parmi les grandes caractéristiques du romantisme, nous retrouvons notamment un intérêt tout particulier porté au Peuple et à l'Histoire. Comme l'ont noté Benoît DENIS et Jean-Marie KLINKENBERG, ces deux aspects du romantisme - Peuple et Histoire - renvoient à la conception herdérienne de la Nation selon laquelle chaque culture nationale présenterait des particularités la distinguant des autres, un génie national la rendant unique et incomparable<sup>45</sup>.

Dans le mouvement global d'essor des cultures nationales caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle, cette vision va servir, partout en Europe, de socle au développement et à l'affirmation des États-nations et, partant, des littératures nationales<sup>46</sup>. En effet, Anne-Marie THIESSE, dans son étude consacrée à la création des identités nationales, note que tout le processus de formation identitaire consiste « à déterminer le patrimoine de chaque nation et à en diffuser le culte »<sup>47</sup>. Or, elle remarque qu'à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, les nations n'ont pas encore d'histoire, cer-

<sup>42</sup> NÉLOD Gilles, *Panorama du roman historique*, Paris-Bruxelles, Éditions Sodi, 1969, p. 17.

<sup>43</sup> DURAND-LE GUERN Isabelle, *Le roman historique*, op. cit., pp. 10-11.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>45</sup> DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 22.

<sup>46</sup> *Ibid.*, pp. 22-23.

<sup>47</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2001, p. 12.

taines d'entre elles disposant tout au plus de « quelques chapitres incomplets d'une narration dont l'essentiel est encore à écrire »<sup>48</sup>. Dans cette perspective, le roman historique va constituer un formidable vecteur de diffusion de cette histoire et permettre ainsi une intériorisation progressive du sentiment national en question.

Dans tout récit participant à la construction d'un sentiment national, Anne-Marie THIESSE souligne également qu'il est indispensable de retrouver une série de héros porteurs des vertus nationales. Dans la vision romantique, elle remarque que c'est au Peuple qu'a été confié ce rôle : il est conçu comme une entité mythifiée dépositaire du génie national dans laquelle les valeurs collectives auraient conservé leur authenticité<sup>49</sup>.

Toutefois, cette histoire nationale exposée, notamment, dans les romans historiques de l'époque demeure une reconstruction du passé<sup>50</sup>, passé mythique dont la représentation a pu fluctuer. En effet, Benoît DENIS et Jean-Marie KLINKENBERG notent que le choix des événements narrés dans les romans historiques est toujours en lien avec les problèmes contemporains, de sorte que ceux-ci constituent « une interprétation du passé à l'usage du présent »<sup>51</sup>. Il en résulte que les épisodes qui y sont relatés forment une toile de fond sur laquelle chaque auteur projette certains des enjeux de son temps.

Au Royaume-Uni des Pays-Bas, Gustave CHARLIER note qu'un auteur, surtout, fait parler de lui : Walter SCOTT. Celui-ci, jouissant d'une solide notoriété et étant très estimé par la presse de l'époque<sup>52</sup>, contribue à populariser le genre du roman historique sur le territoire du royaume. Une partie de cet engouement passe « à son disciple MOKE, dont les fictions historiques *La Bataille de Navarin, ou le Renégat* (1827), *le Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe* (1827), *le Gueux des bois, ou les Patriotes belges de 1566* (1828), se recommandent »<sup>53</sup>. Au milieu de la grande pauvreté littéraire, Henri MOKE, d'après Gustave CHARLIER, semble donc faire figure d'exception : « Parmi nos prosateurs d'alors, la figure la plus marquante reste pourtant, sans conteste, celle d'Henri MOKE. Quatre romans historiques publiés en l'espace de quatre ans lui valent une solide notoriété »<sup>54</sup>.

<sup>48</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 133.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>50</sup> GENGEMBRE Gérard, *Le roman historique*, Paris, Klincksiek, coll. « 50 questions », 2006, p. 39.

<sup>51</sup> DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 115.

<sup>52</sup> CHARLIER Gustave, *Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850). Tome I : La bataille romantique*, op. cit., pp. 100-103.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 333.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 400.

Né en 1803 dans une famille d'origine flamande<sup>55</sup>, Henri MOKE grandit en France avant de rentrer en Belgique où il mène à bien des études universitaires en Droit (à l'Université de Gand) et en Philosophie et Lettres (à l'Université de Louvain)<sup>56</sup>. En 1823, il est nommé professeur de rhétorique à l'Athénée de Bruges, mais, dès 1826, il quitte sa chaire suite à un différend avec l'autorité communale. C'est l'occasion pour lui de se consacrer pleinement à ses études favorites : l'histoire<sup>57</sup>. En 1829, Henri MOKE aborde également le journalisme et intègre *Le National*, de Georges LIBRY-BAGNANO, journal orangiste bruxellois par ailleurs subventionné par le roi Guillaume I<sup>er</sup><sup>58</sup>.

Entre temps, Henri MOKE entame également une carrière de romancier et publie, dès avant la révolution de 1830, quatre romans historiques. Parmi ceux-ci, deux plongent dans l'imaginaire de la légende noire espagnole : *Le Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe* (1827) et *Le Gueux des bois, ou les Patriotes belges de 1566* (1828). C'est à l'analyse de ces deux œuvres que la suite de cette publication s'attèle. Pour ce faire, notre étude s'efforce d'identifier les grandes figures de la légende noire espagnole traversant de manière uniforme ces deux romans et de questionner celles-ci en les mettant continuellement en parallèle avec la structure globale du champ du pouvoir et du champ littéraire de l'époque.

## Analyse

### La figure du Gueux

La première figure traversant de manière uniforme les deux romans d'Henri MOKE est celle du « Gueux », également désigné sous le vocable de « Belge », ce révolté intrépide au cœur brave, épris de liberté, faisant face à la tyrannie espagnole :

Ces intrépides patriotes n'avaient que de petits navires médiocrement équipés ; mais leur adresse, leur expérience, et surtout leur courage

<sup>55</sup> VARENDONCK Frans, *Henri Moke. Leven, werk en gedachtenwereld*, licentiaatsthesis, KU Leuven, 1983, p. 17.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>57</sup> DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1870, pp. 126 et 131. Henri MOKE est notamment l'auteur d'une *Histoire de la Belgique* (1839) particulièrement remarquée à l'époque, ainsi que de nombreux autres ouvrages historiques tels une *Histoire des Francs* (1835), *Histoire des peuples américains* (1847), un *Précis d'histoire universelle* (1849), ou encore une *Histoire de la littérature française* en quatre volumes (1847-1849). Pour une liste exhaustive des publications d'Henri MOKE, voir VARENDONCK Frans, *Henri Moke. Leven, werk en gedachtenwereld*, op. cit., pp. 9-13.

<sup>58</sup> VARENDONCK Frans, *Henri Moke. Leven, werk en gedachtenwereld*, op. cit., p. 53 et DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », op. cit., p. 131.

héroïque avaient brillé dans tant de combats, que c'était le comble de l'ineptie ou de la mauvaise foi que d'afficher du mépris pour de pareils adversaires<sup>59</sup>.

[...] des patriotes, qu'un sentiment généreux portait à braver tous les périls!<sup>60</sup>

[...] de pauvres pêcheurs sans artillerie et presque sans armes, mais animés d'un courage héroïque, et qui se feraient tous massacrer plutôt que d'amener leur humble pavillon<sup>61</sup>.

Nous avons précédemment rappelé l'un des principaux aspects du romantisme : son intérêt pour le Peuple et le fait que celui-ci y est conçu comme une entité mythifiée détentrice du génie et des valeurs de la nation. Nous sommes également revenus sur les travaux d'Anne-Marie THIESSE qui a montré que ces « héros parangons de vertus nationales »<sup>62</sup> étaient nécessaires dans la construction d'un sentiment national. Chez Henri MOKE, la figure du « Gueux » joue le rôle de réceptacle des valeurs intrinsèques et intemporelles de la nation « belge » : amour de la liberté, courage et refus de l'oppression des puissances étrangères.

Par conséquent, des auteurs comme Benoît DENIS et Jean-Marie KLINKENBERG ont vu chez Henri MOKE la preuve de « l'existence dans les classes supérieures et cultivées d'un 'sentiment national' qui allait conduire à l'indépendance »<sup>63</sup> de la Belgique. De même, Marc QUAGHEBEUR estime que les écrits d'Henri MOKE réfutent l'idée « que l'indépendance de 1830 est le fruit de la seule volonté des Puissances et qu'elle mit en place un État entièrement artificiel »<sup>64</sup>. Il nous semble, au contraire, que le projet initial d'Henri MOKE est fortement éloigné de cette vision.

À l'époque où Henri MOKE rédige les deux œuvres qui nous intéressent ici, les territoires de l'actuelle Belgique font partie, nous l'avons déjà dit, du Royaume-Uni des Pays-Bas sur lequel règne Guillaume D'ORANGE. Or, ce dernier est confronté à un sentiment de méconnaissance réciproque entre les populations du Nord et du Sud de son Royaume, si bien que, pour citer Jean STENGERS, « les Hollandais étaient devenus pour les Belges, à tous points de vue, un peuple étranger »<sup>65</sup>. Pour tenter de remédier à cette situation, le souverain a notamment la volonté de créer au sein de ce jeune État une « nouvelle nationalité »<sup>66</sup>.

<sup>59</sup> MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, Paris, Jourdan Le Clercq, 2005, p. 21.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>62</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 14.

<sup>63</sup> DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*, op. cit., p. 81.

<sup>64</sup> QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique », op. cit., p. 36.

<sup>65</sup> STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 1 : Les racines de la Belgique. Jusqu'à la Révolution de 1830*, Bruxelles, Racine, 2000, p. 170.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 176.



Dans ce contexte, Henri MOKE penche, à l'époque, vers l'opinion orangiste : il estime que la réunion des provinces septentrionales et méridionales des Pays-Bas rendra au pays sa grandeur et sa prospérité d'antan<sup>67</sup>.

En juin 1827, alors jeune professeur à l'Athénée de Bruges – il n'a que 24 ans –, il répond à un concours historique organisé par le Roi. Les candidats étaient invités à présenter un plan pour une histoire générale des Pays-Bas faisant ressortir, dans le passé, le destin et le caractère propre du pays et de nature à développer le caractère national<sup>68</sup>. Dans sa proposition, Henri MOKE fonde son exposé sur les dominations étrangères dont le peuple belge fut victime :

Un peuple auquel la nature n'avait pas même donné une patrie, luttant tour à tour contre la mer, contre le sol, contre le climat, contre la domination étrangère ; soumis quelquefois mais jamais avili, et conservant son caractère noble et indépendant à travers les siècles et les dominations<sup>69</sup>.

Henri MOKE met en œuvre un programme identique dans ses romans : l'emploi de la légende noire espagnole comme ferment de patriotisme dans une tentative de création d'un sentiment national recouvrant l'ensemble du territoire du Royaume. Mais alors pourquoi, dans cette optique, employer le vocable de « belge » ?

Comme le rappelle Jean STENGERS, Guillaume D'ORANGE, dans sa volonté de créer une nouvelle nationalité, va essayer de rendre aux termes « Belges » et « Belgique » le sens que ceux-ci possédaient au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de les employer pour désigner l'ensemble du Royaume et de ses habitants. Il tente ainsi de nommer la réalité qu'il désire créer<sup>70</sup>.

Ces termes doivent donc être lus, chez Henri MOKE, avec leur sens d'avant 1830 : le peuple « belge » désigne bien, dans ses romans, le peuple résidant sur l'ensemble du Royaume-Uni des Pays-Bas et non pas uniquement sur la zone géographique de l'actuelle Belgique. Ainsi, Henri MOKE regroupe sous cette étiquette aussi bien des citadins de Bruges ou de Bruxelles que de « braves Hollandais et Frisons »<sup>71</sup> ou encore des « habitants de Flessingue et des autres villes de Zélande »<sup>72</sup>. D'ailleurs, comme l'a remarqué Sébastien DUBOIS, un

<sup>67</sup> DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », *op. cit.*, p. 131.

<sup>68</sup> STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 1 : Les racines de la Belgique. Jusqu'à la Révolution de 1830*, *op. cit.*, p. 177.

<sup>69</sup> MOKE Henri, *Mémoire sur la meilleure manière d'écrire l'histoire nationale, 1827*, cité dans STENGERS Jean, « Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1981, vol. 59, n° 2, p. 382.

<sup>70</sup> STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 1 : Les racines de la Belgique. Jusqu'à la Révolution de 1830*, *op. cit.*, p. 177.

<sup>71</sup> MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, *op. cit.*, p. 342.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 21.

dictionnaire datant de 1839<sup>73</sup> signale que le terme de « Belge » peut toujours être traduit en flamand par « Nederlander », l'ouvrage précisant toutefois que cet usage est désormais devenu désuet.

Cette figure du « Belge » et les valeurs qui lui sont attachées permettent à Henri MOKE d'inscrire ses contemporains dans la continuité historique de la Nation « belge » – au sens que le mot possède à l'époque – dont l'unité n'aurait été rompue que par la répression armée d'une puissance étrangère, l'Espagne en l'occurrence. Deux autres figures et les traits récurrents qui leur sont attachés vont également dans ce sens : celles de Charles QUINT et de Philippe II.

### **Charles QUINT et Philippe II**

Face au Belge intrépide, soucieux de la liberté des siens, se dresse la figure tyrannique de Philippe II et de ses soldats contre lesquels « se soulèvent un peuple et ses héroïques hérauts »<sup>74</sup>. Par un jeu d'opposition, les caractéristiques déplorables attribuées au camp espagnol permettent de faire ressortir encore davantage le caractère généreux du « Belge ». À l'orgueil et l'arrogance de l'Espagnol répond l'humilité<sup>75</sup> ; à la brutalité, la modération<sup>76</sup> ; au fanatisme religieux, la tolérance ; à l'avidité et la cupidité, la générosité du Belge<sup>77</sup>.

Mais, nous l'avons vu, empreints de la pensée d'HERDER, les écrivains romantiques conçoivent également chaque nation comme unique. Chez Henri MOKE, le caractère du « Gueux » est donc non seulement représenté comme bon et généreux, mais aussi comme propre et inhérent aux habitants des Pays-Bas. C'est ici que la figure de Charles QUINT, « prince au nom glorieux »<sup>78</sup>, entre en scène. Dernier prince naturel né sur le territoire des Pays-Bas espagnols<sup>79</sup>, celui-ci comprend la spécificité du caractère de ses sujets septentrionaux, caractère que Philippe II et ses soldats ne parviendront jamais à appréhender :

La fortune et la vie des bourgeois de l'Écluse se trouvaient donc entre les mains de trois militaires espagnols, qui ignoraient leurs coutumes, ne comprenaient pas leur langage et professaient le plus grand mépris pour les privilèges héréditaires de la nation<sup>80</sup>.

<sup>73</sup> OLINGER Pierre, *Nouveau dictionnaire français-flamand*, Malines, P. J. Hanicq, 1839, 2<sup>e</sup> éd., p. 81, cité dans DUBOIS Sébastien, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un état-Nation. 1648-1830*, Bruxelles, Racine, 2005, p. 173.

<sup>74</sup> QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *op. cit.*, p. 31.

<sup>75</sup> MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, *op. cit.*, p. 113, p. 29.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>78</sup> MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566. Tome premier*, Paris, Dufour et C<sup>o</sup>, 1828, p. 171.

<sup>79</sup> QUAGHEBEUR Marc, « Le XVI<sup>e</sup> siècle : un mythe fondateur de la Belgique », *op. cit.*, p. 31.

<sup>80</sup> MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, *op. cit.*, p. 113.

Philippe II, en tant que souverain absolutiste, permet de faire ressortir l'amour des Gueux pour la liberté. En tant qu'étranger aux Pays-Bas, contrairement à son père né à Gand, il permet également à Henri MOKE de souligner la spécificité du caractère belge, inaccessible pour quelqu'un n'étant pas né et n'ayant pas vécu sur le territoire belge<sup>81</sup>.

### **Guillaume le Taciturne**

Une autre figure aide Henri MOKE dans sa tentative de création d'un sentiment national, celle de Guillaume D'ORANGE - surnommé Guillaume le Taciturne -, ancêtre du souverain régnant, Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas. Exaltant constamment les vertus héroïques de Guillaume le Taciturne, Henri MOKE rappelle le rôle qu'a joué la famille D'ORANGE-NASSAU dans la lutte contre l'opresseur espagnol.

Quoiqu'il n'eût guère plus de trente ans, il y avait déjà longtemps que son génie, sa fermeté, son attachement aux lois nationales, et son amour pour la justice, pour la liberté, pour tout ce qui assurait le bonheur de ses concitoyens, avait montré aux tyrans un ennemi de leur despotisme, à la patrie un défenseur de ses droits<sup>82</sup>.

[...] prince qui fut le *fondateur de la liberté européenne*, et qui montra au seizième siècle le génie et les vertus d'un Washington<sup>83</sup>.

Guillaume DE NASSAU, premier prince D'ORANGE de cette maison, était un de ces hommes privilégiés, chez lesquels le génie et la vertu se prêtent un secours mutuel. Naturellement doux et affable, le mépris que lui inspiraient les oppresseurs de sa patrie et leurs infâmes satellites, avait armé ses traits de sévérité, et il apparaissait à la cour de la gouvernante, comme l'inflexible représentant d'une nation vertueuse et indignée. Mais lorsque, loin du palais, il se retrouvait avec des Belges non dégénérés, alors toutes les qualités aimables d'un cœur aussi bon que noble, se peignaient sur sa figure et dans son regard<sup>84</sup>.

Les années 1827-1828 sont le moment de la convergence des oppositions catholiques et libérales autour d'un objectif commun : une transformation en profondeur du régime hollandais accordant, si possible, une autonomie interne à la partie méridionale du pays. La position de Guillaume I<sup>er</sup> à la tête de son État est alors fragilisée<sup>85</sup>. Henri MOKE, en associant le nom de la famille D'ORANGE-NASSAU à la résistance face

<sup>81</sup> GOOSENS Aline, « Critiques et justifications de la politique religieuse de Charles Quint et de Philippe II », in MORELLI Anne (dir.), *Les grands mythes de l'Histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Bruxelles, éditions Vie Ouvrière, 1995, p. 106.

<sup>82</sup> MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566. Tome premier, op. cit.*, p. 154.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>85</sup> MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011, pp. 75-76.

aux troupes de Philippe II, légitime et renforce la position du souverain régnant. Il s'inscrit ainsi dans la droite ligne des nombreux écrits de l'époque rappelant le rôle joué par la famille D'ORANGE-NASSAU dans la lutte contre l'autoritarisme espagnol<sup>86</sup>. Tout est dit dans la conclusion du *Gueux de mer* :

Le Prince d'Orange l'emporte : la liberté des Belges est assurée, et, tôt ou tard réunis sous un Nassau, ils ne se souviendront du joug étranger que pour chérir davantage le gouvernement d'un Roi qu'ils pourront, avec un juste orgueil, nommer leur compatriote<sup>87</sup>.

### **L'opposition entre catholiques et protestants**

Aborder cette période de l'histoire permet à Henri MOKE de rebondir également sur le problème des tensions entre catholiques et protestants qui ont cours à son époque. En effet, l'opposition au régime hollandais est, à l'origine, essentiellement constituée du monde catholique dans son ensemble. Comme le constate Els WITTE, le modèle politique prôné par le Roi « renferme une vision bien précise du rôle que la religion et l'Église peuvent jouer dans la société, vision qui ne correspond pas du tout à celle de l'Église elle-même »<sup>88</sup>. À partir de 1824, les politiques religieuses – l'État reprend alors une partie des fonctions autrefois assurées par les paroisses<sup>89</sup> – et de laïcisation de l'enseignement menées par Guillaume I<sup>er</sup> conduisirent d'ailleurs à une intensification de cette opposition<sup>90</sup>.

Dans ses romans, les incursions d'Henri MOKE sur le sujet résonnent fortement comme des conseils, mais aussi comme des avertissements, à l'attention de ses contemporains. Ainsi, dans *Le Gueux des bois*, le romancier belge met notamment en scène un débat entre un moine catholique et un prédicateur calviniste. À cette occasion, le ministre protestant déclare :

Nous avons la même loi [...] ; nous croyons au même Dieu ; s'il y a quelque différence dans la manière dont nous expliquons ses préceptes, nous devons chercher amicalement quelle est la meilleure interprétation<sup>91</sup>.

Plus loin dans le récit, Henri MOKE met en scène un pauvre paysan confronté aux affres de la guerre :

---

<sup>86</sup> DUBOIS Sébastien, *L'invention de la Belgique. Genèse d'un état-Nation. 1648-1830*, op. cit., p. 145.

<sup>87</sup> MOKE Henri, *Le Gueux de mer*, op. cit., p. 360.

<sup>88</sup> WITTE Els, *La Construction de la Belgique : nouvelle histoire de Belgique, 1828-1847*, op. cit., p. 36.

<sup>89</sup> VERJANS Pierre, *Histoire politique belge. Aide-mémoire pour le cours de l'année 2011-2012*, Université de Liège, Faculté de droit, de science politique et de criminologie, 2011, p. 36.

<sup>90</sup> WITTE Els, *La Construction de la Belgique : nouvelle histoire de Belgique, 1828-1847*, op. cit., p. 37.

<sup>91</sup> MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566. Tome premier*, op. cit., p. 78.

Ce sera la seconde fois que j'ai vu détruire la demeure que je m'étais élevée, et que la hache aura renversé avant le temps, les jeunes arbres plantés par mes mains. Voilà l'effet des discordes civiles, et surtout de celles dont la religion est le prétexte<sup>92</sup>.

Henri MOKE estime que protestants et catholiques sont « les enfants d'une même famille »<sup>93</sup>, prône le dialogue entre ceux-ci et rappelle les dégâts que les discordes civiles peuvent occasionner. Nous sentons ici que c'est avec regret qu'il entrevoit la possibilité d'un renversement de la famille D'ORANGE-NASSAU<sup>94</sup> et qu'il tente, par ses mises en garde, d'en empêcher la concrétisation.

## Conclusion

La figure du Gueux permet donc à Henri MOKE d'inscrire ses contemporains dans la continuité d'un passé commun qui n'aurait été interrompu que par les hasards politiques du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le même temps, la figure de Guillaume le Taciturne confère une légitimité à Guillaume I<sup>er</sup> à la tête du nouvel État, tandis que revenir sur l'opposition entre catholiques et protestants permet à Henri MOKE de rappeler les ravages qu'une discorde interne pourrait causer.

Ces deux romans historiques témoignent d'une mémoire collective propre aux milieux orangistes de l'époque, voyant dans les anciens Pays-Bas espagnols l'ancêtre du nouvel État. Une telle vision présente comme inéluctable l'avènement du Royaume-Uni des Pays-Bas et permet, ce faisant, d'appuyer et légitimer le règne de Guillaume I<sup>er</sup>. Henri MOKE, de par ses écrits, se fait ainsi le miroir des représentations collectives qui ont cours au sein de son groupe d'appartenance et, dans le même temps, façonne la mémoire collective de celui-ci.

Plus largement, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le roman historique a, dans de nombreux pays<sup>95</sup>, été perçu comme un des outils susceptibles de participer à l'unification de toutes les composantes sociales de la nation<sup>96</sup>. Ce genre littéraire permet en effet de populariser le patrimoine de chaque nation – communauté « imaginaire

<sup>92</sup> MOKE Henri, *Le Gueux des bois, ou les patriotes en 1566*. Tome premier, op. cit., p. 94.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>94</sup> DE LAVELEYE Émile, « Notice sur H.-G. Moke, membre de l'Académie », op. cit., p. 131.

<sup>95</sup> ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 37 et THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, op. cit., pp. 133-142.

<sup>96</sup> THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 63.

et imaginée »<sup>97</sup> pour reprendre les mots de Benedict ANDERSON<sup>98</sup> – et ainsi d’« en diffuser le culte »<sup>99</sup>. Ce phénomène témoigne de la place centrale que la perception du passé occupe dans l’édification d’une identité nationale<sup>100</sup> – et, plus largement, dans la construction de toute identité collective – mais aussi des interactions pouvant exister entre textes littéraires et mémoire collective. Ces interactions illustrent à merveille les liens étroits se tissant entre État, Nation et Culture<sup>101</sup>.

La Belgique n’a pas fait exception à la règle et, ayant vu dans les luttes religieuses et politiques du XVI<sup>e</sup> siècle un moment décisif dans la constitution de son identité, la légende noire espagnole est rapidement devenue un motif récurrent dans les romans historiques de l’époque.

Toutefois, cette légende noire espagnole ne doit pas être vue comme un récit unique, monolithique, dont toutes les composantes seraient uniformément partagées par l’ensemble de la population du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, si Henri MOKE réveille la mémoire des Gueux dans l’optique d’unifier et de renforcer le Royaume-Uni des Pays-Bas<sup>102</sup>, au lendemain de la révolution de 1830, la légende noire espagnole est, au contraire, vue comme l’occasion de populariser l’histoire de la jeune nation belge et de l’inscrire dans le long terme en lui offrant un glorieux précédent tout en lui permettant de marquer sa singularité<sup>103</sup>.

<sup>97</sup> ANDERSON Benedict, *L’imaginaire national. Réflexions sur l’origine et l’essor du nationalisme*, op. cit., p. 19.

<sup>98</sup> *Imaginaire* car les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la majorité de leurs concitoyens ; *imaginée* comme limitée car aucune nation ne s’imagine coextensive à l’ensemble de l’humanité. ANDERSON Benedict, *L’imaginaire national. Réflexions sur l’origine et l’essor du nationalisme*, op. cit., pp. 19-20.

<sup>99</sup> THIESSÉ Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 12.

<sup>100</sup> DUBOIS Sébastien, *L’invention de la Belgique. Genèse d’un état-Nation. 1648-1830*, op. cit., p. 6.

<sup>101</sup> À ce sujet, voy. notamment GELLNER Ernest, *Nations and Nationalism*, New York, Cornell University Press, 2008, 152 p.

<sup>102</sup> Il nous faut d’ailleurs noter ce paradoxe : alors qu’Henri MOKE réveille cette mémoire dans le but d’appuyer le souverain régnant, ces mêmes Gueux furent également mobilisés par les futurs révolutionnaires belges contre le régime.

<sup>103</sup> Pour de plus amples détails, voy. HANSOUL François, « La légende noire espagnole dans le roman historique belge du *Gueux de mer* à Thyl Ulenspiegel. Reconstitutions du passé et enjeux identitaires », *Mémoire de fin d’études*, Université de Liège, année académique 2014-2015.

## L'héritage du drapeau confédéré : 150 ans de controverse. Chronique d'une mise au rebut lente et douloureuse

Le 17 juin 2015, un homme de race blanche<sup>1</sup> entre dans une église noire de Charleston en Caroline du Sud. Il attend tranquillement la fin d'une séance de lecture de la Bible à laquelle il participe. Puis, soudainement, il sort son calibre 45 et fait un carnage, prenant la vie du pasteur et de huit de ses ouailles réunis ce jour-là pour étudier les Écritures. Le jeune homme n'a pas choisi ce lieu au hasard. Le bâtiment est historique. L'église Emanuel de Charleston est une des premières églises noires indépendantes du pays.

**L'auteur** : Charles VOISIN  
est spécialiste en politique  
américaine.

Columbia, capitale de la Caroline du Sud, moins d'un mois plus tard. Le drapeau confédéré descend le long du mat situé près du parlement au rythme des coups de bras réguliers des officiers préposés au plissage de l'étoffe controversée. Sous le feu constant des photographes de presse, le *Stars and Bars* du Capitole local prend la direction d'un musée situé à quelques centaines de mètres de là.

Quel lien entre les deux événements ? Que s'est-il passé pour que la Chambre de la Caroline du Sud vote si prestement cette mise au rebut ?

La réponse à ces questions, comme souvent aujourd'hui, se lit sur quelques photographies qui font surface sur le Net<sup>2</sup> dans les jours qui suivent la tragédie. Désormais en cellule, le « dernier Rhodésien » comme il aime s'appeler - la Rhodésie, aujourd'hui Zimbabwe, a appliqué l'apartheid dans les années 1960 - y tient le drapeau confédéré dans une main, son pistolet dans l'autre. Le jeune homme de vingt et un ans a visiblement pris soin de se mettre en scène avant de passer à l'acte. Sur le même site on retrouve un manifeste raciste. En outre, les enquêteurs ont découvert d'innombrables clichés où l'auteur de ce crime odieux pose avec le drapeau confédéré.

---

<sup>1</sup> Par principe, l'auteur de l'article a fait le choix de ne pas mentionner l'identité du tueur.

<sup>2</sup> ROBLES Frances, « Dylan ROOF Photos and a Manifesto Are Posted on Website », *The New York Times*, 20 juin 2015.

Le procès de ce bout de tissu, accusé de n'être qu'un symbole de haine, s'ouvre en Caroline du Sud mais aussi dans les grands médias nationaux. Alors que le phénomène des tueries de masse s'est tragiquement banalisé et que toute réforme portant sur le port d'arme se heurte systématiquement à une vision étriquée du deuxième amendement, la tragédie de Charleston va servir d'élément catalyseur. L'émotion suscitée par ce crime odieux va mettre en branle l'ensemble du corps politique américain.

## La tragédie de Charleston

### **Réactions politiques et prise de décision : la présidentielle s'invite dans le débat**

Le 20 juin, Mitt ROMNEY, candidat républicain malheureux à la présidentielle de 2012, s'invite dans la controverse en tweetant « Take down the flag ». Durant ses précédentes campagnes électorales, l'ex-gouverneur du Massachusetts avait déjà déclaré : « Ce n'est pas le drapeau que je reconnais ». Et encore : « Ce drapeau divise »<sup>3</sup>. Cette fois-ci, sa prise de position courageuse force l'ensemble des candidats à la Maison Blanche à donner leur sentiment sur la question<sup>4</sup>.

Dans les jours qui suivent presque personne du côté républicain ne reprend son appel tel quel. Il faut dire que la Caroline du Sud organisera en février la première primaire du Sud des États-Unis, un État clé donc pour les candidats à la présidence.

Jeb BUSH rappelle qu'il a été confronté à la même problématique dans son État, la Floride. Le drapeau y a été retiré sans polémique aucune. À l'origine de la décision du Gouverneur, une période durant laquelle il s'était mis les électeurs noirs à dos, notamment par la prise d'une mesure anti-discrimination positive. Marco RUBIO, Sénateur des États-Unis originaire du même État et lui aussi candidat pour 2016, a tenté de faire échouer cette initiative<sup>5</sup>.

Dans l'ensemble, la majorité des candidats à la Maison-Blanche ne se mouillent pas. Tout juste un timide « Laissons le peuple de Caroline

<sup>3</sup> CAPUTO Marc et BRELAND Ali, « Mitt ROMNEY : Take Down the confederate Flag ; 2016 GOP Field : Leave it to S.C. », *POLITICO*, 20 juin 2015.

<sup>4</sup> O'KEEFE Ed, « Mitt ROMNEY's Opposition to confederate flag Puts GOP's Current Presidential Candidates on the Spot », *The Washington Post*, 20 juin 2015.

<sup>5</sup> LEE Kurtis, « Jeb BUSH, Marco RUBIO are no Strangers to the Confederate Flag Debate », *Los Angeles Times*, 6 décembre 2015.



du Sud décider » entendu ci et là. À ne pas en douter c'est une affaire locale. Tant que la Gouverneure de Caroline du Sud Nikki HALEY – qui a pris les choses en main assez rapidement en se prononçant en faveur du retrait – s'est vue reprocher à tort de ne pas vraiment être du coin !<sup>6</sup>

Le 22 juin la Gouverneure s'exprime depuis l'Assemblée de Caroline du Sud : « Le meurtrier de Charleston a une conception déformée et malsaine du drapeau qui ne reflète en aucun cas celle des habitants de Caroline du Sud qui le respectent et, pour certains, le révèrent ». Et de préciser : « Mais à l'Assemblée c'est différent »<sup>7</sup> ; « Les lieux doivent représenter tout le monde. Personne ne devrait s'y sentir mal à l'aise ou en colère », expliquera-t-elle sur la plupart des plateaux de télévision<sup>8</sup>.

Mardi 23, Hillary CLINTON déclare : « Le drapeau confédéré ne devrait flotter nulle part », appelant dans un second temps les grandes entreprises nationales à retirer les articles concernés de la vente<sup>9</sup>.

Le 26 juin Barack OBAMA prononce l'éloge funèbre du révérend Clementa PINKNEY assassiné neuf jours plus tôt. Outre son office de pasteur il se trouve que Clementa PINKNEY était également représentant démocrate à la Chambre du *Palmetto State*.

Le 29 juin, Jeb BUSH fait campagne en Caroline du Sud. Au détour d'une conversation avec ses hôtes il admet ce que tout le monde sait mais que beaucoup de gens se refusent encore à reconnaître : « Dans l'histoire récente ce drapeau est devenu un symbole raciste »<sup>10</sup>.

Le 8 juillet, Jenny HORNE, une descendante de Jefferson DAVIS, l'unique Président à avoir jamais représenté les États confédérés, s'exprime à son tour. La représentante à l'Assemblée de Caroline du Sud appelle de ses vœux un vote rapide sur la question. Après une minute d'intervention, soudainement, elle craque. Amicalement, elle pointe un à un tous ses amis noirs directement concernés dans ce débat. « Je ne peux pas croire que nous n'ayons pas suffisamment de cœur pour faire quelque chose d'important, tel que de retirer un symbole de haine de l'enceinte du Capitole ce vendredi ». Elle continue : « Je suis désolée mais j'en ai assez entendu sur « l'héritage », je suis une descendante de Jefferson DAVIS ! » Ce moment de bravoure capturé par les caméras de C-SPAN récoltera près de deux cent mille vues sur YouTube. Ce

<sup>6</sup> HENSCH Mark, « Ann COULTER : Nikki HALEY 'an immigrant' who doesn't understand the Confederate Flag », *The Hill*, 24 juin 2015.

<sup>7</sup> (Not applying), « Transcript : Gov. Nikki HALEY of South Carolina on Removing the Flag », *The New York Times*, 22 juin 2015.

<sup>8</sup> SCOTT Eugene, « Nikki HALEY : Confederate flag 'should never have been there' », CNN, 10 juillet 2015.

<sup>9</sup> CHOZICK Amy, « Hillary CLINTON Says flag Shouldn't Fly Anywhere », *The New York Times*, 23 juin 2015.

<sup>10</sup> RAFFERTY Andrew, « Jeb BUSH Says Confederate Flag a Racist Symbol », *NBC NEWS*, 29 juin 2015.

soir-là la Chambre votera finalement la loi. Quinze heures de débat auront cependant été nécessaires<sup>11</sup>.

Le 9 juillet, la Gouverneure vient de signer la loi qui prononce le retrait du drapeau avec neuf stylos différents, un pour chaque victime de la tragédie de Charleston. « Aujourd'hui est un grand jour pour la Caroline du Sud », s'exclame Nikki HALEY<sup>12</sup>.

Enfin le 10 juillet, une cérémonie est organisée pour la descente du drapeau. L'événement est retransmis en direct sur les chaînes d'information en continu.

### **La parenthèse d'Amazing Grace : Barack OBAMA rédempteur de l'Amérique esclavagiste**

Une réaction politique en particulier mérite que l'on s'y attarde un instant. C'est assurément un des temps forts de la présidence de Barack OBAMA. Un moment d'union nationale. Une parenthèse politique. Et pour ce qui nous intéresse, c'est certainement aussi une forme de devoir de mémoire. La mémoire des neuf victimes de l'Église épiscopale méthodiste africaine Emanuel de Charleston.

Lorsque Barack OBAMA entame *Amazing Grace* devant un parterre de cinq mille cinq cents personnes à Charleston, dix jours après le terrible drame, la foule paraît d'abord surprise. Mais, après un moment de flottement, l'assemblée reprend l'hymne en cœur.

Amazing grace ! How sweet the sound  
That saved a wretch like me !  
I once was lost, but now am found ;  
Was blind, but now I see.

Connaissez-vous seulement l'histoire d'*Amazing Grace* ? Car le 44<sup>e</sup> Président des États-Unis n'a certainement pas choisi cet air par hasard.

Le texte parle d'une âme tourmentée, sauvée par le Christ. C'est celle de l'auteur, John NEWTON. En 1748, celui-ci est un Anglais, athée, qui pratique le commerce d'esclaves. Du jour au lendemain pourtant il va se convertir et mener une vie droite jusqu'à être ordonné prêtre et même devenir une voix du mouvement abolitionniste entendue outre-Atlantique<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> REID Joy-Ann, « The True Story of the South Carolina Confederate Flag Debate », *MSNBC*, 7 décembre 2015.

<sup>12</sup> SHUPPE Jon, « South Carolina Gov. Nikki HALLEY Signs Bill Removing Confederate Flag », *NBC NEWS*, 9 juillet 2015.

<sup>13</sup> JONES Landon, « The Incredible True Story Behind 'Amazing Grace' », 28 juin 2015.

Cette année-là il réchappe d'une terrible tempête en mer. Une fois sauvé il change de vie. D'une existence faite de débauche, il se met à étudier la Bible et prêche l'Évangile dans la petite ville d'Olney. Chaque dimanche il rédige un hymne en guise de sermon. Il en composera 280 au total. *Amazing Grace* est un de ces hymnes. Il parle de sa vie de repentir. John NEWTON définit la grâce comme une faveur imméritée accordée par Dieu aux âmes égarées. Le texte est écrit en 1772 mais il ne sera associé à l'air qu'on lui connaît que soixante ans plus tard, en 1835.

Ce n'est pas anodin si l'hymne devient si populaire en Amérique. Il est même chanté dans « La cabine de l'oncle Tom ». Aux USA, fin XVIII<sup>e</sup>, on est en plein *revival*. Les Américains de la frontière n'ont pas d'éducation religieuse. Alors, pour satisfaire à ce besoin, des pasteurs itinérants baptisent les pionniers du nouveau monde par foules entières. L'anglicanisme, victime de son attachement à la couronne britannique, a vécu. Il fait place à l'évangélisme, moins liturgique et plus exalté. Les hommes dans le péché, par le baptême de l'eau, consacrent désormais leur vie au Christ<sup>14</sup>.

Cette histoire, celle d'une âme égarée qui retrouve la lumière, c'est une histoire typiquement américaine de conversion, de renaissance. L'histoire d'une vie avec un avant et un après. Un hymne *born again*.

Dans les années 1960, l'air est associé à la lutte des noirs pour les droits civiques<sup>15</sup>, période troublée de l'histoire des États-Unis où les églises noires du Sud explosent ou sont incendiées par le Ku Klux Klan (ci-après KKK). Car comme l'a rappelé Barack OBAMA, aujourd'hui comme par le passé le crime raciste de Charleston est destiné à faire naître la terreur, la peur, la suspicion, la violence. Un crime en particulier est encore présent dans toutes les mémoires. Celui qui, un dimanche de septembre 1963, vit quatre jeunes filles noires assassinées alors que celles-ci priaient dans les murs de la 16<sup>th</sup> Street Church, à Birmingham en Alabama.

Dans ce cadre, et nous le verrons plus en détail, le drapeau confédéré constitue un affront, une insulte au visage des Afro-américains. Qu'on le veuille ou non, le drapeau confédéré est un symbole raciste parce qu'utilisé comme tel. Ce n'est pas une référence historique anodine.

---

<sup>14</sup> Voir les nombreux ouvrages de Sébastien FATH, spécialiste francophone du protestantisme et plus particulièrement du courant évangélique aux États-Unis.

<sup>15</sup> ISHERWOOD Charles, « Review : 'Amazing Grace', the Story of a Slave Trader's Moral Awakening », *The New York Times*, 16 juillet 2015.

L'ultime affront, et non des moindres, fut le passage du cercueil du révérend PINCKNEY au Capitole de Caroline du Sud alors que le drapeau honni y trônait toujours<sup>16</sup>. Selon les propres mots de Barack OBAMA ce drapeau serait « un rappel de l'oppression systémique et de la soumission raciale<sup>17</sup> », appelant lui aussi au retrait de l'étendard sudiste lors des funérailles du pasteur victime de l'attaque de Charleston.

Lors de son éloge prononcé en mémoire du révérend PINCKNEY, Barack OBAMA a notamment déclaré à ce sujet : « [retirer le drapeau] ne serait pas un acte politiquement correct, ce ne serait pas une insulte au courage des soldats confédérés, ce serait simplement la reconnaissance que la cause pour laquelle ils se battaient – la cause de l'esclavage – était immorale »<sup>18</sup>.

## L'histoire du drapeau confédéré

### Le drapeau confédéré en 1861 : un étendard pour la cause sudiste

Historiquement c'est la Caroline du Sud qui déclenche en premier les hostilités par l'attaque de Fort Sumter. La question centrale est l'extension de l'esclavage dans les territoires qui rejoignent l'Union. L'élection d'Abraham LINCOLN a mis le feu aux poudres. Pourtant, bien qu'abolitionniste convaincu, le président élu n'a jamais parlé d'abolir l'esclavage. Mais pour la Caroline du Sud, ça en est déjà de trop. Les motifs fournis sont clairs<sup>19</sup> : l'hostilité croissante des États non esclavagistes vis-à-vis de ceux qui pratiquent l'esclavage. Elle profite ainsi de la période de transition du pouvoir – LINCOLN n'a pas encore prêté serment – pour faire sécession, entraînant d'autres États esclavagistes dans son sillage. Ainsi s'entame un combat fratricide qui se soldera par la victoire du Nord et un bilan terrible, près de 600.000 morts.

Brandi au combat sur une période de quatre ans s'étalant du mois de décembre 1861 au mois d'avril 1865, le *Confederate Battle Flag* (Figure 1) était censé disparaître du souhait même de Robert LEE<sup>20</sup>, le

<sup>16</sup> WOOD Brenda, « PINCKNEY'S Casket Had to Travel Under Confederate Flag », Video file, *USA Today*, 2015.

<sup>17</sup> PILKINGTON Ed, « OBAMA Gives Searing Speech on Race in Eulogy for Charleston Pastor », *The Guardian*, 26 juin 2015.

<sup>18</sup> COBB Jelani, « Last Battles », *The New Yorker*, 6 juillet 2015.

<sup>19</sup> APPELBAUM Yoni, « Why is the Flag still There ? », *op. cit.*

<sup>20</sup> MILLER E. C., « Robert E. LEE and Jefferson DAVIS Wanted The Confederate Flag To Come Down In The 1800's, According To These Books », *Bustle.com*, 9 juillet 2015.

Général en chef des armées sudistes qui signe sa reddition dans le salon privé d'un habitant de Virginie à Appomattox après plus de 1.400 jours de combats acharnés.

Ironie du sort, c'est deux-cents kilomètres plus au nord, à Manassas, sur la précédente propriété de ce même citoyen, que les troupes unionistes et séparatistes se sont affrontées pour la première fois. Or c'est précisément lors de cette bataille originelle que la nécessité de se doter d'un *Confederate Battle Flag* s'est fait jour<sup>21</sup>. Le *Stars and Bars*, (Figure 2), le premier drapeau officiel de l'armée confédérée, ressemblait par trop à celui de l'Union, le *Stars and Stripes*. Il fallait absolument en trouver un autre, au risque pour le soldat de ne pas distinguer clairement ses ennemis de ses frères d'armes.

Ainsi l'idée d'un *Battle Flag* - un drapeau carré propre au champ de bataille - et la cause qu'il représente, sont nées et se sont évanouies à seulement quatre ans d'écart. Néanmoins cent cinquante ans après la capitulation du Général LEE, cette guerre fratricide hante toujours la mémoire américaine et le drapeau confédéré, désormais popularisé sous sa forme rectangulaire, suscite toujours la controverse.

Pour compliquer les choses, parler du drapeau confédéré au singulier c'est déjà être dans l'erreur. Il y a en eu une multitude ! Parmi eux, trois drapeaux officiels se sont succédé durant la guerre civile. Le *Stars and Bars* (Figure 2), puis le *Stainless Banner* (Figure 3), enfin le *Blood-Stained Banner* (Figure 4). Aucun des trois n'a été autant utilisé que le *Confederate Battle Flag* qui est celui auquel on pense communément quand l'on se réfère au drapeau confédéré<sup>22</sup>.

Celui qui flottait encore cet été aux abords du Capitole de Caroline du sud se nomme donc le *Battle Flag* ou *Confederate Battle Flag*. Carré à l'origine, il va prendre une forme rectangulaire. C'est le plus répandu aujourd'hui (Figure 5). Pour ajouter à la confusion, les médias le désignent erronément sous le nom de *Stars and Bars*. Et c'est celui arboré par l'auteur de l'attentat de l'église Emanuel de Charleston. Il apparaît sur les photographies intégrées sur son site Internet.

Le *Stars and Bars* (Figure 2) sera principalement utilisé de 1861 à 1863. Dans son coin supérieur gauche, similaire au motif que l'Europe se choisira bien plus tard, un fond bleu nuit sur lequel viennent s'ajou-

<sup>21</sup> OLIVO Antonio, « Why and How the Confederate Battle Flag was Created 154 Years Ago », *The Washington Post*, 24 juin 2015.

<sup>22</sup> KIM Kyle et KRISHNAKUMAR Priya, « What You Should Know About the Confederate Flag's Evolution », *Los Angeles Times*, 9 juillet 2015.

ter, représentés par des étoiles, les États membres de la confédération sudiste qui se comptent d'abord au nombre de sept, puis successivement, neuf, onze et treize. Les barres sont horizontales.

Mais sur le champ de bataille le *Stars and Bars* se confond avec le *Stars and Stripes* brandi par les troupes de l'Union. Le *Battle Flag* remplace donc de facto le *Stars and Bars*.

De 1863 à 1865 deux autres drapeaux officiels sont conçus. Tous deux reprennent le *Battle Flag* (Figure 1) sous sa forme carrée dans le coin supérieur gauche. Le *Stainless Banner* (Figure 3), composé en majorité de blanc, censé représenter la supériorité de la race blanche selon son propre concepteur. Enfin le *Blood-Stained Banner* (Figure 4), littéralement la bannière tachée de sang, se distingue par la colonne rouge qui orne l'extérieur du drapeau, ajoutée en 1865 pour que le drapeau ne soit pas confondu avec un fanion blanc symbole de reddition. C'est le troisième et le dernier drapeau officiel que se donne la Confédération.

### **Le drapeau confédéré après la guerre civile : un symbole de discorde**

Curieux parcours que celui du drapeau honni : des archives du Département de la guerre au faite du Capitole de Caroline du Sud.

Une fois les combats terminés, les étoffes rebelles sont confisquées par les tuniques bleues. Les dépouilles partent pour les archives du Département de la guerre. Elles y restent pendant une vingtaine d'années<sup>23</sup>. On a peur de les ressortir car les drapeaux représentent la sécession du Vieux Sud. Ainsi durant toute la période dite de reconstruction le drapeau constitue déjà un motif de dispute mais il ne symbolise pas encore l'esclavage. Jim CROW - c'est-à-dire l'homme qui représente l'ensemble des lois ségrégationnistes - règne toujours en maître dans le Sud profond<sup>24</sup>. Nul besoin donc du drapeau confédéré pour rappeler aux noirs leur place dans la société sudiste.

Fin du siècle le drapeau confédéré refait son apparition. La guerre hispano-américaine est l'occasion pour le Sud de retrouver une certaine fierté. La blessure narcissique des ex-États confédérés due à la défaite de 1865 semble guérie. Le drapeau confédéré flotte sur

<sup>23</sup> KREITNER Richard, « The confederate Flag Doesn't Commemorate the South's Lost Cause - It's the Symbol of a Cause Won », *The Nation*, 22 juin 2015.

<sup>24</sup> APPELBAUM Yoni, « Why is the Flag still There ? », *op. cit.*

Cuba en signe de victoire au côté du *Stars and Stripes*<sup>25</sup>. Les divisions internes ont fait place à un impérialisme messianique et rassembleur que décrit parfaitement la théorie de John L. O'SULLIVAN sur la « destinée manifeste » de la nation américaine.

Héritage, tradition, passé glorieux, etc. Ce discours a servi dans les années 1960 à légitimer la ségrégation raciale sur le territoire de Dixie. Ce discours est celui de la « cause perdue », un mythe perpétué par le Vieux Sud<sup>26</sup> pour sauver la face après la période de reconstruction, selon lequel les idéaux défendus par les soldats gris au prix de leurs vies sont des idéaux nobles. On retrouve ce refrain de la « cause perdue » dans *Naissance d'une nation* de D. W. GRIFFITH ainsi que dans *Autant emporte le vent*, deux longs métrages du début du siècle qui idéalisent la société sudiste *ante bellum*.

### **Le drapeau confédéré après la Deuxième Guerre mondiale : un emblème raciste**

Après la Deuxième Guerre mondiale, la controverse change. Le *Battle Flag* des armées de Virginie représente désormais la lutte contre l'intégration du Vieux Sud. Jusque-là réservé aux cérémonies célébrées en l'honneur des soldats confédérés tombés pour la cause sudiste, le drapeau confédéré réapparaît dans l'espace public de manière triomphale<sup>27</sup>. Dans les stades, sur les antennes des voitures... Il est partout.

Il est arboré suite à l'arrêt *Brown v. Topeka*<sup>28</sup> ou encore suite à la décision d'Harry TRUMAN d'intégrer les forces armées. C'est la lutte pour les droits civiques qui provoque cette réapparition du drapeau et sa nouvelle utilisation : un symbole de ralliement pour le maintien

<sup>25</sup> GANDIN Greg, « The Confederate Flag at War (But Not The Civil War) », *Commondreams.org*, 7 juillet 2015.

<sup>26</sup> Si l'évocation même du Vieux Sud divise, la notion de *New South* en revanche pourrait éventuellement mettre beaucoup de monde d'accord avec le temps. La partie méridionale des États-Unis s'est en effet considérablement développée au plan économique ces dernières décennies. Un développement qui est symbolisé entre autres par la présence des sièges centraux de CNN et de Coca-Cola à Atlanta. Un nouvel emblème a, par ailleurs, été proposé par un studio de création graphique pour représenter ce nouveau Sud fier de son capitalisme triomphant. MOLINSKY Eric et RYPL Khrista, « Revealing a New Symbol for the South », *Studio360*, septembre 2015. Aujourd'hui le terme *New South* semble toutefois ne pas dépasser l'évocation du développement économique de la région, sans revêtir aucune signification politique.

<sup>27</sup> APPELBAUM Yoni, « Why is the Flag still There ? », *op. cit.*

<sup>28</sup> SUPREME COURT OF THE UNITED STATES, *Brown v. Board of Education of Topeka*, 17 mai 1954.

de la ségrégation dans le Sud<sup>29</sup>. Le KKK, qui renaît pour la deuxième fois, adopte lui aussi la bannière controversée des troupes confédérées alors que dans les années 1920, les *clansmen*, profitant d'une poussée nativiste, brandissaient encore fièrement le *Stars and Stripes*, le drapeau national<sup>30</sup>.

Du boycott des bus de Montgomery en Alabama jusqu'au *Voting Rights Act* de 1964, avec un siècle de retard, la ségrégation finit par tomber. Mais, curieusement, le drapeau n'a pas entièrement disparu.

L'étendard sudiste réapparaît en 1961 au faite du Capitole de Caroline du Sud pour le centenaire du début de la Guerre de sécession, entamée précisément un siècle plus tôt par le *Palmetto State*. Contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre, suite semble-t-il à un curieux imbroglio juridique<sup>31</sup>, le drapeau ne redescend pas le soir même.

### **Le drapeau confédéré aujourd'hui : un objet ambigu**

Étonnement l'étoffe controversée trône au-dessus du dôme jusqu'en 2000. Cette année-là, signe d'une gêne certaine, on le déplace sur un mât quelques mètres plus loin. En 2015 le drapeau confédéré part pour le musée. Là encore, si sa présence n'est plus polémique, elle continue malgré tout de poser question. Le touriste type qui fréquente le musée a-t-il une conception un peu particulière de l'histoire des races aux États-Unis.

Même relégué au musée donc, le drapeau confédéré, celui de Caroline du Sud et les autres, pose problème<sup>32</sup>. Beaucoup de personnes racistes se rendent au musée de la Confédération à Richmond (Virginie), l'ancienne capitale que s'était donné l'éphémère État. Avec ses 550 drapeaux exposés<sup>33</sup>, le lieu est malgré lui devenu un endroit de pèlerinage pour les suprémacistes blancs nostalgiques de la ségrégation. Ce qui embarrasse le musée qui cherche bien

<sup>29</sup> BRUZGULIS Anna, « Confederate Flag Wasn't Flown at South Carolina Statehouse Until 1961, Pundit Claims », *Politifact*, 22 juin 2015.

<sup>30</sup> Pour une introduction sur l'origine du Ku Klux Klan et ses multiples vies : voy. l'ouvrage de AMEUR Farid, « Le Ku Klux Klan », Paris, Larousse, 2009, 255 p.

<sup>31</sup> BRUZGULIS Anna, « Confederate Flag Wasn't Flown at South Carolina Statehouse Until 1961, Pundit Claims », *op. cit.*

<sup>32</sup> GAY STOLBERG Sheryl, « Even as a Museum Piece, Confederate Flag is in Dispute », *The New York Times*, 6 juillet 2015 et SELF Jamie, « Lawmakers question \$5.3 million price tag on proposed Confederate flag display », *The State*, 4 décembre 2015.

<sup>33</sup> Un ouvrage spécialisé reprend tous les drapeaux confédérés qui ont vu le jour. L'auteur en a dénombré 550. COSKI M. John, *The Confederate Battle Flag - America's Most Embattled Emblem*, Harvard, Belknap Press, 2006, 448 p.



davantage à attirer, pêle-mêle, professeurs, écoliers, touristes de passage, férus d'histoire et amateurs de reconstitutions historiques grandeur nature.

Une chose est sûre, le drapeau confédéré n'a pas disparu de la circulation. Loin de là. En Caroline du Sud il orne chaque tombe des soldats confédérés. Il est peint sur le toit des voitures, des camions, etc. Et malgré la pression de la NAACP il fait toujours partie d'un coin du drapeau de l'État du Mississippi<sup>34</sup>.

Si la dernière bataille de la guerre de Sécession est officiellement celle d'Appomattox, l'histoire récente a montré par ses affrontements réguliers que l'Amérique peine à mettre le point final au récit de la guerre civile. L'intégration forcée de James MEREDITH à l'Université du Mississippi était jusque-là considérée comme le dernier soubresaut de la bataille de quatre ans. Le chaos qui a suivi cette rentrée universitaire hors du commun méritait amplement ce qualificatif.

Il semble que la bataille rangée à laquelle se sont livrés membres de groupes néonazis et activistes du nouveau parti des *Black Panthers* en cette après-midi de juillet<sup>35</sup>, dix jours après le retrait du drapeau litigieux, mérite, elle aussi, le triste titre de « dernière bataille de la guerre civile ». Après tout, la Caroline du Sud a bien commencé cette guerre par l'attaque de Fort Sumter à peine Abraham LINCOLN fut-il élu. N'est pas logique qu'elle écrive la fin ?

## Conclusion

Si l'on consulte les livres spécialisés ou les forums, force est de constater que l'on se dispute encore entre autorités académiques et historiens du dimanche sur les causes exactes de cette terrible guerre<sup>36</sup>. Or le drapeau confédéré représente la cause sudiste.

Pour les uns, il s'agit de causes économiques et de droits des États fédérés avant tout, pour les autres l'enjeu n'a jamais été autre chose que la pratique même de l'esclavage et son extension sur le futur territoire de l'Union, en pleine expansion vers l'Ouest. Que l'on opte pour la première explication et la vue du drapeau confédéré ne pose pas de problème, si en revanche on retient la deuxième proposition alors elle nous est insupportable, qui plus est dans l'espace public.

---

<sup>34</sup> KOFMAN Jeffrey, « Mississippi Votes to Keep Controversial Flag », *ABC*, 23 juin 2015.

<sup>35</sup> BLINDER Alan, « Ku Klux Klan And New Black Panther Party Protest at South Carolina Capitol », *The New York Times*, 18 juillet 2015.

<sup>36</sup> LACROIX Jean-Michel, *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 235.

Symbole des droits des États fédérés pour les uns, souvenir choquant de la ségrégation pour les autres, le *Stars and Bars* représente plusieurs choses pour différentes personnes. Plus d'un Américain reconnaît la connotation raciste du drapeau au-delà de son aspect historique sans penser qu'il faille le retirer pour autant. Pour illustrer cette ambiguïté, citons un sondage réalisé par CNN<sup>37</sup>. 57% des Américains le considèreraient comme une représentation de la fierté sudiste plutôt que comme un symbole raciste. Pourtant 55% soutiennent son retrait en Caroline du Sud.

Ce qui est clair, c'est que, comme on a pu le constater lors de la tragédie de Charleston, ce drapeau est utilisé de manière répétée par les groupes néonazis pour répandre leur discours de haine. Qu'on le veuille ou non, le drapeau confédéré comme le *Black Face* ou encore, plus trivialement, la pastèque<sup>38</sup>, fait partie de l'iconographie raciste aux États-Unis.

Plus fondamentalement, l'opportunité de faire flotter un drapeau sécessionniste dans un lieu officiel pose question en soi. N'y a-t-il pas qu'un seul drapeau reconnu, le *Stars and Stripes*, celui des États-Unis d'Amérique ?<sup>39</sup>

<sup>37</sup> AGIESTA Jennifer, « Majority Sees Confederate Flag As Southern Pride Symbol, Not Racism », *CNN*, 2 juillet 2015.

<sup>38</sup> Sur le sujet, voy. : BLACK William, « How Watermelons Became a Racist Trope », *The Atlantic*, 8 décembre 2014.

<sup>39</sup> Une réflexion intéressante peut être faite sur le thème de l'écriture de l'Histoire par les vainqueurs. Si comme on le dit, l'Histoire que l'on retient est toujours celle de ceux qui triomphent, alors il s'agit bien ici de celle du Nord. C'est déjà le cas pour le mythe fondateur de la nation américaine, celui du *Mayflower* et de ses illustres passagers, les pères pèlerins. Sait-on seulement que la toute première colonie est celle de Virginie, établie dès la fondation de Jamestown, la première ville coloniale en 1607 ? Voy : VAN RYUMBEKE Bertrand, *L'Amérique avant les États-Unis*, Paris, Flammarion, 2013, p. 9. Ce n'est pas un hasard si le récit extraordinaire de Pocahontas et de John Smith, aujourd'hui menacé par les eaux, est moins connu des jeunes têtes blondes. Le Sud a perdu, sur le champ de bataille mais aussi dans les livres scolaires. Quelle place dans l'Histoire enfin pour ces vingt esclaves survivants débarqués d'un négrier hollandais qui jeta l'encre en 1619 dans cette même ville pour les y vendre comme du bétail ? KATZ Jonathan M., « Jamestown : the settlement's hidden history is threatened by climate change », *The Guardian*, 5 août 2015 ; AXTELL James, « Historical Rivalry », *history.org*, 2007 et BACHARAN Nicole, *Les noirs américains, des champs de coton à la Maison blanche*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2010, 618 p.

## Les différents drapeaux confédérés



Figure 1 - The confederate Battle Flag



Figure 2 - The Stars and Bars



Figure 3 - The Stainless Banner

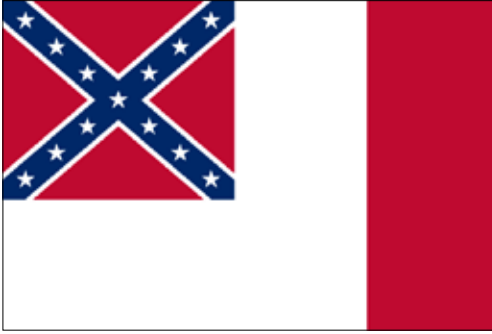


Figure 4 - The Blood-Stained Banner



Figure 5 - The Confederate flag today

Source : KYLE Kim et KRISHNAKUMAR Priya, « What you should know about the Confederate flag's evolution », *Los Angeles Times*, 9 juillet 2015.

## **Note de recherche**



## De l'Armistice Day au Tsunami Silence : refonte du silence comme outil de construction mémorielle

Le 8 novembre 2015, à l'occasion du *Remembrance Sunday* au Royaume-Uni, se sont tenues les commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale. Plusieurs membres de la famille royale et du gouvernement se sont succédés devant le cénotaphe à Whitehall pour y déposer les traditionnelles couronnes de coquelicots.

**L'auteur** : Lucas FOESTER  
est titulaire d'un master en science politique.

Comme le veut l'usage, deux minutes de silence ont été observées à travers le Royaume-Uni afin de commémorer les épreuves endurées par le pays et ses citoyens. Il faut remonter jusqu'à 1919 pour saisir les origines et les objectifs de ce silence qui marque véritablement une pause au cours de laquelle toute activité cesse sur tout le territoire du Royaume-Uni. Si cet usage a perduré jusqu'à devenir un des éléments centraux de la culture commémorative britannique, Andy MCSMITH a pointé une augmentation du recours à la minute de silence comme outil de commémoration au cours des dernières années. Les attentats du 11 septembre 2001, ceux de Madrid en 2004 et de Londres en 2005, ou encore les tsunamis en Asie sont autant d'événements commémorés par le silence qui confirment ce que le journaliste décrit comme une « inflation du silence »<sup>1</sup>.

La présente contribution se fixe deux objectifs. Dans un premier temps, il s'agit d'étudier la mise en place des deux minutes de silence au Royaume-Uni et de comparer la signification que lui ont assignée les autorités publiques avec le sens, potentiellement différent, que lui attribuaient d'autres catégories d'acteurs. Dans un second temps, ce travail propose une étude comparative entre les deux minutes de silence de l'Armistice et les trois minutes observées en hommage aux victimes des tsunamis. Il s'agit de mettre en évidence la manière dont la forme de cet outil de construction mémorielle a été récupérée alors que le fond a été modifié de façon importante.

---

<sup>1</sup> MCSMITH Andy, « A brief history of silence : When no noise is good noise », *The Independent*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.independent.co.uk/> (consultée le 10 novembre 2014).

## Précisions sur le concept de silence

### Quelle interaction entre silence et mémoire ?

Dans son acception classique, le terme « silence » a plusieurs sens. D'abord, il signifie logiquement une absence de bruit<sup>2</sup>. Dans le champ de la psychologie sociale, il traduit le fait de se taire, de ne pas parler, définition à laquelle se raccroche le concept de « mutisme »<sup>3</sup>. Enfin, dans le langage musical, le silence se conçoit comme l'interruption volontaire du son sur une durée déterminée<sup>4</sup>.

Il est intéressant de constater que la technique commémorative de la minute de silence emprunte aux trois significations du silence.

En effet, au cours d'une minute de silence, il est possible d'identifier une brève absence de bruit, une forme de mutisme des individus y participant, et le caractère volontaire semble inhérent à ce genre de manifestation.

La mémoire ne s'oppose pas à l'oubli<sup>5</sup>. Comme le dit Tzvetan TODOROV : « [...] elle est ce processus incessant de tri et, donc d'oubli »<sup>6</sup>. Cet auteur va jusqu'à considérer l'oubli comme une condition fondamentale du processus mémoriel<sup>7</sup>. Dans le même ordre d'idée, il est vain de vouloir opposer le silence à la mémoire, même si le premier ne conditionne pas la seconde. Dès lors, le postulat de cette contribution consiste à affirmer que le silence peut intervenir dans la « création » de mémoire.

Le développement du silence commémoratif dans le cadre des célébrations de l'Armistice au Royaume-Uni est un exemple pertinent du rôle d'outil de construction mémorielle que peut endosser le silence.

---

<sup>2</sup> COMAN Alin et STONE Charles, « Toward a science of silence : The consequences of leaving a memory unsaid », *Perspectives on Psychological Science*, 2012, vol. 7, p. 43.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>4</sup> « Le son du silence », *Spirale*, 2001, n° 17, p. 167.

<sup>5</sup> TODOROV Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 2004, p. 14.

<sup>6</sup> RIOUX Jean-Pierre, « Devoir de mémoire, devoir d'intelligence », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, n° 73, p. 163

<sup>7</sup> MAYER Françoise et VASICEK Zdenek, « Le passé et le présent, la mémoire et l'histoire », in MAUREL Marie-Claude et MAYER Françoise (dir.), *L'Europe et ses représentations du passé. Les tourments de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2008, p. 176



### **Comparer les silences**

Comparer les recours au silence n'est pas un exercice courant. Comme dans tout exercice de comparaison, il est impératif de s'assurer que ce qui est comparé est comparable. Si le choix de comparer le silence de l'Armistice et le silence en hommage aux victimes du tsunami peut être critiqué, il est, néanmoins, justifiable sur la base de plusieurs éléments.

Tout d'abord, ces deux commémorations par le silence font suite à un événement marquant qui a causé un grand nombre de victimes. Le fait que ces deux « pauses » commémoratives se soient propagées jusque dans les écoles, les stations de métro ou encore les bureaux est également un caractère distinctif. Ensuite, ces deux silences sont le fait des autorités, et non d'un élan de spontanéité. À la différence de certaines minutes de silence organisées dans l'intimité d'un stade de football pour rendre hommage à un supporter ou à un joueur disparu, les deux silences analysés ont, eux, fait l'objet d'une planification par les autorités. Enfin, la comparaison entre le silence de l'Armistice et celui en hommage aux victimes du tsunami est pertinente du fait que les deux manifestations sont basées sur la communion plutôt que sur la différenciation. En effet, certains recours récents au silence commémorent des attaques terroristes. Ces silences sont généralement accompagnés de discours insistant sur la différence qui existe entre « eux » et « nous ». Les participants sont unis dans le rejet d'actes qu'ils ne cautionnent pas. Le *Tsunami Silence*, lui, à l'instar du silence de l'Armistice, vise à unir tous les participants afin que chacun partage la peine des familles endeuillées.

### **Le recours à la minute de silence**

Étant donné que la première partie de cette contribution est axée sur les deux minutes de silence observées lors des cérémonies de l'Armistice au Royaume-Uni, cette section propose un court historique de la façon dont cette manifestation est devenue un élément-clé des commémorations du 11 novembre outre-Manche.

Sir Percy FITZPATRICK, ancien représentant de la couronne en Afrique du Sud pendant la Guerre des Boers, fut celui qui proposa que les commémorations se tiennent le jour du cessez-le-feu. Il proposa également d'avoir recours au silence en se basant sur l'expérience acquise en Afrique du Sud. Le mémorandum remis par Sir Percy FITZPATRICK au Gouvernement stipulait que :

[...] During the War, we in South Africa observed what we called the « Three minutes » pause. At noon each day, all work, all talk and all

movement were suspended for three minutes that we might concentrate as one in thinking of those – the living and the dead – who had pledged and given themselves for all that we believe in<sup>8</sup>.

Il est intéressant de noter que le projet fut très vite avalisé par le Roi George V. Néanmoins, la décision officielle n'étant intervenue que le 7 novembre 1919, les quotidiens britanniques furent chargés de placer des « rappels » sur leur couverture le jour des commémorations<sup>9</sup>.

Ce n'était cependant pas la première fois qu'on avait recours au silence pour des commémorations au Royaume-Uni puisque la mort du Roi Edward VII en 1910 ainsi que le naufrage du Titanic en 1912 avaient été salués par une minute de silence<sup>10</sup>. Cependant, ces manifestations n'eurent lieu qu'une seule fois. Le succès du « premier silence » fut tel qu'après deux ans, en 1921, la plupart des participants considéraient cette courte de pause annuelle comme sacrée<sup>11</sup>. Néanmoins, il serait erroné de présenter les deux minutes de silence comme un événement accueilli favorablement par l'ensemble des citoyens britanniques. La section suivante sera consacrée à l'étude des sens différents, des diverses interprétations données au silence lors des célébrations de l'Armistice.

## ***The Armistice Day et les deux minutes de silence***

### **La nécessité de créer l'unité**

Plusieurs éléments permettent de comprendre l'empressement de l'autorité étatique à mettre en place toute une série de commémorations dès 1919. Tout d'abord, les commémorations sont, pour le gouvernement britannique, un outil de légitimation.

Seul le vainqueur (ou l'un des vainqueurs) souhaite se souvenir d'un conflit tel que la Première Guerre mondiale. Ensuite, l'État est inquiet depuis la Révolution russe de 1917<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> Traduction proposée par l'auteur de l'article : « Pendant la guerre, nous, en Afrique du Sud, avons observé ce que nous appelons la 'pause des trois minutes'. Chaque jour, à midi, tous les travaux, tous les discours et tous les mouvements étaient suspendus durant trois minutes pour que nous puissions nous unir dans la pensée de ceux – vivants ou morts – qui avaient souffert et donné leur vie pour tout ce en quoi nous croyons ». GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, Oxford, Berg Publishers, 1994, p. 9.

<sup>9</sup> GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, op. cit., p. 11.

<sup>10</sup> BROWN Steven D., « Three minutes of silence : Social technologies of public commemoration », *Theory & Psychology*, 2012, vol. 22, p. 243.

<sup>11</sup> GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, op. cit., p. 17.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 65.

Le bruit court que les factions d'extrême-gauche et d'extrême-droite, considérées comme des menaces par l'État, recrutent des vétérans en nombre. D'ailleurs, dans quel état d'esprit reviennent ces vétérans ? Les mutineries au moment de la démobilisation sont un fait, et le Gouvernement britannique sait que les premiers instants de la période post-conflit vont être cruciaux. Enfin, la stratégie la plus efficace mise en place par le pouvoir étatique fut la création d'un langage du sacrifice<sup>13</sup>. Le terrible coût de la guerre est considéré comme un sacrifice nécessaire afin qu'un tel événement ne puisse plus se reproduire.

### **Le parti pris de la mémoire officielle**

Si les autorités publiques ont rapidement mis en place toute une série de commémorations en rapport avec la Première Guerre mondiale, chaque belligérant a dû poser un choix afin de décider de la façon dont le conflit serait retenu ainsi que de la nature du sacrifice qui serait retenu comme central. Au Royaume-Uni, c'est le sacrifice des familles qui fut mis en avant<sup>14</sup>. Toute une panoplie d'aides furent apportées à ces familles endeuillées dont un ou plusieurs membres avaient péri. De cette manière, les autorités publiques pensaient limiter le nombre d'opinions dissidentes relatives à la guerre sans pour autant imposer une vision unilatérale. En effet, derrière les possibles désaccords, tous les individus s'uniraient dans le souvenir des victimes du conflit<sup>15</sup>.

Cependant, la colère grondait parmi les vétérans. Démobilisés sans fanfares, ils rentrèrent au pays riches d'une solde qui ne suffisait pas à leur assurer un niveau de vie correct. Dès lors, les anciens combattants se mirent en quête d'un emploi.

Mais, peu qualifiés à cause de leur jeune âge lors de l'enrôlement ou diminués à cause d'une guerre qui a inventé la destruction des corps, les vétérans composèrent bientôt la majorité des sans-emploi au Royaume-Uni. La situation atteint un point tel que les termes « sans-emploi » et « vétérans » finirent par devenir des synonymes<sup>16</sup>. De plus, en choisissant d'encourager les employeurs à embaucher des vétérans, mais sans intervention légale, tout en refusant d'instaurer des mesures de soutien public pour aider ceux qui n'étaient plus en mesure de travailler<sup>17</sup>, les autorités publiques ont, semble-t-il, tenté de réduire les anciens combattants au silence.

---

<sup>13</sup> GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, op. cit., p. 23

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 53.

Livrés à eux-mêmes, les vétérans se mirent en tête de contester cette primauté accordée à la souffrance des familles. Mais, entre-temps, les deux minutes de silence décrétées par le pouvoir étaient déjà tellement ancrées dans la tradition commémorative britannique qu'essayer d'en transformer la signification eût été contre-productif.

Néanmoins, cet état de fait illustre bien la transition que Johann MICHEL a théorisée, entre centralisme mémoriel et gouvernance mémorielle<sup>18</sup>. Rapidement après la Première Guerre mondiale, les autorités publiques perdent leur position dominante dans le processus de construction mémorielle. Certains acteurs non-étatiques développent toute une série de mémoires dites locales et, on peut, dès lors, parler de politique mémorielle négociée<sup>19</sup>. En effet, des mémoriaux sont érigés dans la plupart des comtés et diocèses pour satisfaire un besoin de « nommer les morts ». C'est pourquoi la plupart de ces monuments consistent en des séries de noms qui donnent à la souffrance une dimension plus intime car limitée géographiquement.

Dès lors, sans avoir à se rétracter, les autorités publiques n'ont eu qu'à accueillir les anciens combattants lors des commémorations, leur présence servant de rappel à la population de la dette contractée à leur égard. Ce compromis devait satisfaire toutes les parties et aucune à la fois. Les autorités publiques, si elles ont géré cette crise, ont dû faire face à celle du langage du sacrifice à l'entame de la Deuxième Guerre mondiale. Quant aux vétérans, ils ne furent jamais certains que le sens des commémorations de novembre s'était ouvert à eux.

Cependant, malgré une histoire marquée par les négociations et les rapports conflictuels, la pause des deux minutes observée au Royaume-Uni a conservé cette capacité à rassembler les citoyens. Ainsi, tandis que chaque Britannique, lorsque le silence est rompu, reprend son propre chemin, la communauté toute entière continue d'avancer dans le même sens.

### **Au nom de la justice sociale : *The Haig Fund Appeal***

Les commémorations ont, dans ce cas précis, traduit une « reconnaissance de dette » envers les combattants (tombés ou survivants)<sup>20</sup>. Cependant, de nombreuses manifestations furent nécessaires avant que la collectivité ne comprenne qu'il fallait « payer » cette dette.

<sup>18</sup> MICHEL Johann, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, pp. 49-50..

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>20</sup> GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, op. cit., p. 58

Parmi tous les actes forts posés par les vétérans pour traduire le sentiment de trahison, retenons l'abandon de médailles de guerre et les défilés devant le cénotaphe de Whitehall dont l'un d'eux est défini en ces termes :

[...] Whitehall and the streets surrounding it were densely packed with mourners and sight seers. This time they saw a sight that they had never seen before. As the banners of the various contingents were raised ready for the march, it was seen that each banner had hundreds of thousands of ex-service men's medals pinned on to it. Thousands of ex-servicemen took pawn tickets from their pockets and pinned them on the lapels of their coats. The bands of the unemployed movement were draped in red and black, and at the head of our procession was carried a large wreath with an inscription that read : From the living victims - the unemployed - to our dead comrades who died in vain<sup>21</sup>.

Les sacrifices consentis par les vétérans finiront par trouver une place dans les commémorations à travers l'appel de fonds du Maréchal de la *British Legion*, Douglas HAIG<sup>22</sup>. Celui-ci décida, en 1921, d'entamer la distribution de coquelicots artificiels en échange d'une donation. Importés de France dans un premier temps, les coquelicots seront rapidement fabriqués en série par des vétérans dans une usine rachetée par la Légion britannique.

L'argent collecté au niveau local est centralisé au quartier général de la *British Legion* avant d'être redistribué aux entités locales en fonction des besoins<sup>23</sup>. Cette action visait à venir en aide aux vétérans sans revenus, aux handicapés et blessés de guerre ainsi qu'aux familles dépendantes de ceux qui avaient été tués ou gravement blessés sur le champ de bataille. L'« appel du coquelicot » a été, depuis sa création, un énorme succès et est aujourd'hui, au même titre que les deux minutes de silence, un élément-clé des commémorations de novembre.

### **L'échec de la « Der des Ders »**

Comme cela a été développé précédemment, l'une des stratégies mises en place par le Gouvernement britannique pour donner un sens au massacre de la Première Guerre mondiale fut d'interpréter ce dernier comme un sacrifice.

---

<sup>21</sup> Traduction proposée par l'auteur de l'article : « Whitehall et les rues voisines étaient remplies de pleureuses et de passants. Cette fois, ils assistèrent à un spectacle inédit. Lorsque les bannières des différents contingents militaires se dressèrent, on put voir que des centaines de milliers de médailles de vétérans avaient été fixées sur les étoffes. Des milliers d'anciens combattants avaient épinglé leurs reconnaissances de dettes sur leurs manteaux. Drapés de rouge et de noir, les sans-emploi avaient placé en tête de procession une couronne de fleurs avec une inscription sur laquelle on pouvait lire : « De la part des victimes toujours en vie - les sans-emplois - à nos camarades morts en vain ». GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, op. cit., p. 59.

<sup>22</sup> GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, op. cit., p. 93

<sup>23</sup> *Ibid.*

Un sacrifice qui avait du sens puisqu'il avait servi à contrecarrer les désirs expansionnistes de l'Empire allemand. Mais, progressivement, ce sens donné à la disparition de tant de Britanniques fut trouvé moins évident, et prit davantage la forme d'une exhortation morale<sup>24</sup>.

La signification des cérémonies de l'Armistice ainsi que la mémoire du sacrifice « pour que cela ne se reproduise jamais » entrent en crise dès le milieu des années 1930. La montée du fascisme et du nazisme semblent mener inévitablement à un nouveau conflit. Lorsque la Deuxième Guerre mondiale éclate, les conscrits partent au combat en étant désormais convaincus que leur sacrifice ne servira à rien<sup>25</sup>.

À partir de 1945, les commémorations s'articuleront sur la base des mémoires des deux conflits mondiaux. Mais la conviction selon laquelle ces tueries ont été des sacrifices utiles qui ont débouché sur un monde meilleur ne trouve plus d'écho auprès de ceux qui souffrent. Désormais, les deux minutes de silence sont une marque de respect envers les victimes de la guerre. Mais peut-être se tait-on également pour rendre hommage à la disparition du concept de sacrifice.

## **Les récentes commémorations par le silence : continuité ou rupture ?**

La présente section a pour objectif de présenter plusieurs éléments qui différencient les deux minutes de silence au Royaume-Uni de la pause des trois minutes observées à travers le monde en hommage aux victimes des tsunamis de 2005. Ces différences ont trait tant à la forme qu'au fond de ces manifestations. Une attention particulière est portée à l'utilisation différente qui est faite du silence ainsi qu'à son rôle variable selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre commémoration.

### **Présence ou absence des commémorés ?**

Les deux minutes de silence observées au Royaume-Uni à partir de 1919 sont basées sur l'absence des commémorés<sup>26</sup>. Bien qu'à la suite de choix politiques, l'accent fut mis sur la souffrance des familles, l'objectif premier était de saluer le sacrifice que des centaines de milliers de Britanniques avaient consenti afin de protéger leur patrie. Par le silence, la foule soulignait symboliquement leur absence. À l'époque,

<sup>24</sup> GREGORY Adrian, *The Silence of Memory : Armistice Day 1919-1946*, op. cit., p. 226

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> BROWN Steven D., « Three minutes of silence : Social technologies of public commemoration », op. cit., p. 253.

le patriotisme exacerbé par la guerre couplé au fait que rares étaient les Britanniques qui n'avaient pas perdu un proche fit en sorte que les Britanniques adhérèrent presque unanimement au projet des deux minutes de silence. Dès lors, c'est bien l'absence des commémorés qui a permis à chacun des individus composant la foule devant Whitehall de trouver une signification personnelle au silence.

À l'inverse, les formes récentes de commémoration par le silence ne reposent pas sur l'absence des commémorés<sup>27</sup>. Au gré des évolutions technologiques, il est devenu possible de filmer la foule lors des minutes de silence et même de projeter des images. Dès lors, progressivement, par le biais de photographies puis de montages vidéos, les commémorés sont réapparus lors des cérémonies. Ainsi, la recherche d'une signification personnelle de la part des participants a été remplacée par l'imposition d'une version uniformisée de l'événement commémoré. Si, pour le silence de l'Armistice, l'accent avait été mis sur le travail de compréhension et d'appropriation, on insiste désormais la plupart du temps sur l'aspect visuel, esthétique et émotionnel<sup>28</sup>.

### **« Y être » versus « en être »**

Un autre élément permettant de différencier le silence qui s'inscrit dans les commémorations de l'Armistice au Royaume-Uni et la pause des trois minutes observée après les tsunamis en Asie est à rechercher dans la signification donnée au silence.

En effet, de nombreuses critiques ont été émises à l'encontre des trois minutes de silence en hommage aux victimes des raz-de-marée. Ces dernières ont fait naître l'idée que la pause observée à travers le monde n'était qu'un « cadeau » fait aux victimes des catastrophes en Asie. En utilisant la symbolique du « cadeau »<sup>29</sup>, l'objectif était de dénoncer le fait qu'aucun discours ne venait justifier le pourquoi du silence observé.

À travers le monde, des individus se sont figés quelques instants de manière à former des monuments éphémères en hommages à des inconnus qui avaient vécu un désastre d'une ampleur difficilement imaginable.

À l'inverse du silence de l'Armistice, les participants au silence des tsunamis n'étaient pas en mesure d'identifier une dimension personnelle à la souffrance commémorée.

---

<sup>27</sup> BROWN Steven D., « Three minutes of silence : Social technologies of public commemoration », *op. cit.*, p. 253.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 259.

Si on ajoute à cela l'absence de discours fédérateur, il est probable que les individus se soient interrogés durant trois minutes sur le sens à donner à leur participation, laissant l'objet réel de la commémoration non-abordé.

### **Quand le silence devient l'unique étape du processus commémoratif**

Il y a une dernière explication qui permet de finir d'ancrer l'idée selon laquelle les manifestations récentes de commémorations par le silence sont une récupération de la forme de la pratique mais pas du fond.

Les commémorations de l'Armistice au Royaume-Uni, si elles s'articulent autour des deux minutes de silence, ne se résument pas à elles. En effet, il s'agit d'un assemblage complexe de discours et d'outils divers que sont le silence, le Cénotaphe de Whitehall ou encore le « Poppy Appeal »<sup>30</sup>. C'est cet « univers mémoriel » que le silence vient compléter qui permet à chaque Britannique, à la clôture des commémorations, de se sentir membre d'une communauté de destin.

À l'inverse, les usages récents du silence et, *a fortiori*, la pause des trois minutes en hommage aux victimes des tsunamis en Asie, ne sont pas renforcés par un tel système commémoratif. Pour la plupart, ils n'ont lieu qu'une seule fois et ne sont précédés ni suivis d'aucune forme de discours. Dès lors, il serait inutile de les doter d'une symbolique propre. C'est pour cette raison que les recours récents au silence empruntent le plus souvent à des répertoires déjà existants.

Les commémorations des attentats de Madrid en 2004 illustrent bien cet état de fait puisque ce sont les cloches des églises de la ville qui ont annoncé la fin du silence, donnant aux commémorations une dimension religieuse.

Ainsi, le silence de l'Armistice au Royaume-Uni s'inscrit dans un ensemble spécifique de techniques commémoratives. À chaque répétition, des discours affublent le silence d'une signification particulière pouvant évoluer selon les contextes politiques. Enfin, s'agissant d'un élément central du système commémoratif britannique, le silence continue à unir les Britanniques après que le bruit de la ville ait repris ses droits.

À l'inverse, les récentes commémorations par le silence obéissent davantage à une logique « on-off »<sup>31</sup>. Le silence devient l'unique étape du processus commémoratif. Les participants deviennent eux-mêmes

<sup>30</sup> BROWN Steven D., « Three minutes of silence : Social technologies of public commemoration », *op. cit.*, p. 248.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 260.



les sujets de la commémoration. Trop occupés à rechercher le sens qu'ils donnent à ce qu'ils sont en train de faire, ils ne travaillent plus à remettre le passé en perspective. Après que le silence ait été rompu, ils n'y repenseront probablement plus jamais<sup>32</sup>.

Avant de conclure, un récapitulatif de la comparaison entre le silence de l'Armistice et celui observé en hommage aux victimes du tsunami peut s'avérer utile. Dans un souci de clarté, celui-ci est proposé sous la forme d'un tableau comparatif.

	Silence Armistice	Silence Tsunami
<b>Durée</b>	2 minutes	3 minutes
<b>Origine</b>	Autorités	Autorités
<b>Répétition</b>	Annuelle	Unique
<b>Commémorés</b>	Absents	Présents
<b>Objectifs</b>	Identification et partage	« Cadeau »
<b>Répertoires commémoratifs</b>	Propre	Emprunté ou inexistant
<b>Passé</b>	Remis en question	Non-abordé

Les développements qui précèdent semblent nous indiquer que l'outil commémoratif qu'est le silence peut, selon la façon dont il est mis en œuvre, renvoyer à des réalités très différentes. Pour cette raison, Steven BROWN suggère que le silence devrait être remplacé par un autre outil lorsqu'il s'agit de commémorations de type « on-off » afin d'éviter toute confusion<sup>33</sup>. Parmi les pistes envisagées, il en est une qui commence à se répandre dans le milieu sportif : la commémoration par les applaudissements. Viendra peut-être un jour, plus ou moins proche, où afin de commémorer le passé, l'assistance, qui autrefois aurait gardé le silence pendant plusieurs minutes, lancera une salve d'applaudissements<sup>34</sup>.

## Conclusion

L'objectif de cet article était de justifier les deux affirmations figurant dans son intitulé. D'une part, il s'agissait de démontrer que le silence peut être considéré comme un outil de construction mémorielle. D'autre part, il était question de faire état, par le biais d'un exer-

<sup>32</sup> BROWN Steven D., « Three minutes of silence : Social technologies of public commemoration », op. cit., p. 260.

<sup>33</sup> Voy. *Supra*.

<sup>34</sup> FOSTER Liam et WOODTHORPE Kate, « A Golden Silence ? Acts of Remembrance and Commemoration at U.K. Football Games », *Journal of Sport and Social Issues*, 2012, vol. 36, p. 58

cice de comparaison, des différences existant entre le silence de l'Armistice au Royaume-Uni et la pause de trois minutes observée en 2005 après les tsunamis en Asie. Enfin, ces développements devaient permettre de déterminer si le rôle du silence avait différé entre ces deux manifestations.

En ce qui concerne le silence comme outil de construction mémorielle, les développements qui précèdent semblent confirmer que le silence peut effectivement tenir ce rôle. Bien qu'à l'entame de ce travail, lorsque la notion de silence fut définie, le terme fut notamment décrit comme le fait de se taire, de ne pas parler, de ne pas tenir un discours, ce postulat est désormais à nuancer. Le silence, au même titre que le discours, peut être amené à intervenir dans un processus de construction mémorielle.

Si l'on s'intéresse maintenant à la distinction faite entre le silence de l'Armistice au Royaume-Uni et celui des tsunamis en Asie, le présent travail s'est efforcé de démontrer les nombreux aspects qui les différenciaient. Ainsi, tandis que le silence de l'Armistice se sert de l'absence des commémorés pour conduire les Britanniques à questionner le passé, les recours récents au silence semblent se limiter à la dimension esthétique de l'acte et vont jusqu'à brouiller la frontière entre acteurs et sujets des commémorations.

Le dernier objectif de ce travail était d'identifier si l'« outil silence », malgré des contextes différents, avait conservé un rôle identique lors de ces deux manifestations. Il apparaît que le silence, de la même façon que n'importe quel outil, ne peut entrer en action qu'à travers l'acte d'un individu, d'une communauté ou encore d'un gouvernement. Dès lors, cet acteur, quel qu'il soit, va déterminer le rôle du silence. Ainsi, les rôles du silence sont multiples et dépendent du cadre dans lequel ce dernier est mis en œuvre. Selon les cas, le silence permettra de susciter la réflexion à propos d'événements passés ou, au contraire, il ne sera qu'une marque d'empathie dénuée de toute remise en question.

Tous ces développements nous invitent à envisager l'inflation du silence avancée par Andy McSMITH avec prudence car, si inflation du silence il y a, encore faut-il savoir de quel silence il s'agit.

## **Notes de lecture**



## Une première histoire des réfugiés juifs de Belgique (1945-1948)

Dans son ouvrage, *La filière des ombres*, Jacques DÉOM<sup>1</sup> s'intéresse à un épisode singulier de l'immédiat après-Guerre, à savoir l'acheminement vers la Palestine, alors placée sous le mandat de la Grande-Bretagne, de Juifs en provenance des camps allemands transitant par la Belgique. La méconnaissance de cet épisode s'explique aisément selon l'auteur : « par rapport à la Seconde Guerre mondiale, l'immédiat après-Guerre est une période de transition, passée rapidement en revue »<sup>2</sup>, notamment par les historiens. Il s'agit en fait d'une immigration « illégale » dans la mesure où elle a été mise en place en violation des quotas imposés par la Grande-Bretagne. Ce mouvement d'immigration porte le nom d'*Alyah Bet*. Pour mener à bien son étude chronologique, l'auteur a eu l'occasion de consulter une série d'archives israéliennes, britanniques et belges. Au total, entre 1934 et 1948, plus de 106.000 Juifs ont été transférés « illégalement » par voie maritime (quatre-vingts bateaux) en Palestine ou à Chypre.

**L'auteur** : Pr. Dr Geoffrey GRANDJEAN est Chargé de cours à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'Université de Liège.

Dans son ouvrage, le philosophe s'intéresse plus précisément à trois bateaux et à leur voyage respectif vers la Palestine : le *Tel Chay*, le *Hachayal haivri* et le *Theodor Herzl*. Avant de revenir sur cette triple aventure, il convient de rappeler le contexte politique belge de l'époque : « dans l'immédiat après-Guerre, la Belgique enregistre, dans le chaos ambiant, un afflux de migrants d'Europe centrale et orientale. Pour des raisons essentiellement budgétaires, le gouvernement d'Achille VAN ACKER<sup>3</sup> s'emploie d'emblée à limiter l'immigration. Seuls peuvent être admis à s'établir en Belgique ceux dont la présence

<sup>1</sup> Jacques DÉOM est licencié en philosophie et en philologie biblique de l'Université catholique de Louvain. Il est actuellement chercheur à la Fondation de la Mémoire contemporaine.

<sup>2</sup> Entretien avec Jacques DÉOM, jeudi 28 mai 2015, Bruxelles, Fondation de la Mémoire contemporaine.

<sup>3</sup> Achille VAN ACKER (1898-1975) est un homme politique belge, membre du parti socialiste. Député, il a été à plusieurs reprises Premier ministre (1944-1945, 1945-1946, 1946, 1954-1958) avant de prendre la présidence de la Chambre des Représentants. Il est considéré comme le père de la sécurité sociale. DUMONT Georges-Henri, *Chronologie de la Belgique. De 1830 à nos jours*, Bruxelles, Le Cri, coll. « Histoire », 2003, p. 238.

s'avère utile à la communauté »<sup>4</sup>. La Belgique a dès lors fermé les yeux sur le mouvement d'émigration vers la Palestine, quand bien même des craintes britanniques se font ressentir.

Le *Tel Chay* est le premier bateau à partir du port de La Ciotat (France), le 17 mars 1946. Il a inauguré une série de quatorze départs qui se sont terminés en avril 1948.

Le *Hachayal haivri* est le deuxième bateau à partir du port d'Anvers (Belgique), le 14 juillet 1946. Le *Hachayal haivri* a effectué le deuxième trajet le plus long (après celui réalisé par un bateau parti de Suède) sur les quelques quatre-vingts convois d'immigrants clandestins.

Le *Theodor Herzl* est le troisième bateau à partir du port de Sète (France), le 2 avril 1947. Ce bateau a compté plus de 2.600 rescapés dont 1.500 d'entre eux environ ont transité par la Belgique. Ce voyage a fait l'objet d'une grande médiatisation. Deux journalistes sont ainsi montés à bord : Moshe PEARLMAN, britannique, et François-Jean ARMORIN, français, lequel a offert un récit de ce voyage<sup>5</sup>. Repéré par les Autorités britanniques, l'assaut du bateau fit deux morts et vingt-quatre blessés. L'ensemble des passagers ont été expédiés sur l'île de Chypre.

Pour chaque voyage, l'auteur dresse une description détaillée permettant de mieux cerner ce périple peu connu de l'histoire mondiale. Et pour cause, l'auteur a disposé de rapports détaillés, heure par heure, des voyages de ces bateaux. Par contre, peu d'archives détaillent les étapes qui précèdent. « La tranche belge de l'*Alyah Bet* est mal documentée »<sup>6</sup>, selon l'auteur et, d'une manière générale, « beaucoup de choses ont été improvisées à l'époque »<sup>7</sup>, rendant les traces écrites moins nombreuses. Cela donne parfois au livre un « caractère allusif »<sup>8</sup>, comme le fait remarquer Jacques DÉOM, qui reconnaît également que l'ouvrage ne prétend pas à l'exhaustivité mais constitue davantage une évocation, compte tenu de l'état des informations mises à sa disposition et dont il a pu prendre connaissance.

Les récits de ces voyages sont entrecoupés d'une série d'esquisses, à la fois de la société belge et européenne mais également

<sup>4</sup> DÉOM Jacques, *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs Belgique - Palestine (1948-1948)*, Bruxelles, Fondation de la Mémoire contemporaine, 2015, p. 53.

<sup>5</sup> ARMORIN François-Jean, *Des Juifs quittent l'Europe*, Paris, Julliard, 1990 (réédition de 1948), 265 p.

<sup>6</sup> Entretien avec Jacques DÉOM, jeudi 28 mai 2015, Bruxelles, Fondation de la Mémoire contemporaine.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

du contexte international. On ne peut en effet comprendre ces mouvements migratoires sans élargir la focale de la recherche. On comprend ainsi premièrement mieux les raisons ayant poussé une série de Juifs, dans le chaos de l'immédiat après-guerre, se retrouvant sur le sol belge, animés « du désir de n'y faire qu'un séjour limité et de pouvoir gagner dans les plus brefs délais des cieux plus riants que ceux qui pèsent sur la vieille Europe »<sup>9</sup>.

On cerne deuxièmement mieux toute la difficulté de franchir les frontières au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, notamment la frontière allemande. À cet égard, « le travail de la *Brichah* (littéralement : fuite, au sens d'exfiltration) n'est guère possible qu'en recourant à des voies plus ou moins légales, et immanquablement tortueuses »<sup>10</sup>.

Troisièmement, le processus de migration a nécessité la mise en place de « centres d'habilitation » (*hachsharot*) qui sont des institutions communautaires de formation professionnelle, culturelle et linguistique des jeunes mises sur pied par le mouvement sioniste afin de les préparer à l'immigration en Palestine<sup>11</sup>. Ces centres permettent à ces jeunes « de se retrouver comme juifs non honteux »<sup>12</sup>. Parmi ceux-ci, figure notamment l'École artisanale et agricole du *Bahad*, à Marquain, près de Tournai, qui favorise des conditions de vie normales pour les jeunes en leur assurant une éducation adéquate. Il y a également le *hachshara* de Kessel-Lo, dans la banlieue de Louvain dont l'encadrement est directement conçu dans la perspective de l'immigration en Palestine :

Inauguré en mai 1946, Kessel-Lo constitue un centre éducatif pour jeunes de 14 à 17 ans se destinant à l'immigration en Palestine et son style de vie correspond le plus fidèlement possible au régime en honneur dans les centres d'entraînement de Palestine pour l'âge correspondant : 1/2 jour d'études, 1/2 jour d'éducation professionnelle. Les garçons s'y préparent aux métiers des champs au moyen de travaux pratiques et de cours théoriques de chimie, physique, botanique, etc. L'initiation professionnelle des filles comprend des cours de couture et de coupe, des travaux de ravaudage et de tricot. Les matières juives incluent histoire du peuple juif et de la colonisation en Palestine, Bible. À quoi s'ajoutent les matières générales : histoire, géographie, anglais et des excursions [...]»<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> DÉOM Jacques, *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs Belgique - Palestine (1948-1948)*, op. cit., p. 105.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>12</sup> Entretien avec Jacques DÉOM, jeudi 28 mai 2015, Bruxelles, Fondation de la Mémoire contemporaine.

<sup>13</sup> DÉOM Jacques, *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs Belgique - Palestine (1948-1948)*, op. cit., p. 133.

Quatrièmement, on comprend mieux « l'aventure » qu'a constituée, notamment en termes administratifs, l'*Alyah Bet*. Jacques DÉOM nous livre ainsi une anecdote plusieurs fois rapportée par Fera PERELMAN<sup>14</sup> concernant l'embarquement à bord du *Hachayal haivri*, qui témoigne de la dimension « illégale » de la migration :

Les passeports des émigrants étaient collectifs et revêtus de visas de sortie belges, ainsi que de visas à destination du Panama. Le commissaire de la Sûreté et ses aides siégeaient à une table près du bateau et vérifiaient, un à un, les noms des gens qui montaient à bord ». Fela PERLEMAN obtint de les rejoindre : « Tout allait bien : les gens répétaient à la perfection leurs noms et dates de naissance apprises par cœur la veille, jusqu'au moment où, à ma plus grande stupéfaction, quelqu'un se présente porteur d'un nom déjà employé par un autre. J'ai pu convaincre le commissaire que de telles 'coïncidences' étaient possibles... Chez nous, Juifs, il peut arriver que deux personnes aient le même nom, car quand un homme célèbre meurt, on donne son nom aux enfants qui naissent le jour de sa mort... Mais que lui dire quand se succèdent vingt-cinq cas du même genre ? Sur ma suggestion, pour ne pas retarder le départ du bateau, le commissaire consentit à laisser passer les cas 'en règle' et à ne retenir que les cas 'douteux'. Alors que, à l'exception de ces quelques malheureux consignés, tout ce monde se trouvait à bord, nous proposâmes de faire une pause autour d'une tasse de café. Entretemps, je fis signe à Chanania WEISSELBERG, qui attendait mes ordres, de faire monter en notre absence les 'consignés', si bien que lorsque nous revînmes, il n'y avait plus personne à terre. Plutôt que de faire redescendre tout ce monde aux fins de vérification, le commissaire, mis devant le fait accompli, autorisa le départ du bateau. Et nous laissâmes aux autorités du 'Panama' le soin de découvrir les 'resquilleurs'. Enquête faite, il s'avéra que l'on avait par erreur fait circuler dans deux camps la même liste de trente noms fictifs... »<sup>15</sup>.

Malgré cette anecdote, l'auteur souligne que, en Belgique, les opérations relatives à l'*Alyah Bet* ont été réalisées « quasi légalement »<sup>16</sup>, notamment par l'action de Fera PERELMAN. À cet égard, on peut notamment relever le rôle de l'association sans but lucratif *Jewish Refugees Welfare Society* (JRWS) - Œuvre de Protection des Réfugiés juifs (OPRI) - « instrument légal au service de la clandesti-

<sup>14</sup> Fera PERELMAN (1909-1991) est la cheville ouvrière de l'*Alyah Bet* en Belgique. Elle a notamment joué un rôle d'accueil des enfants juifs au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et a été à la base de la création des écoles maternelles *Nos petits*, en mai 1942. Ces écoles permettent de contrecarrer l'interdiction scolaire qui frappe les enfants juifs suite aux mesures allemandes. DÉOM Jacques, *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs Belgique - Palestine (1948-1948)*, op. cit., pp. 39-49.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>16</sup> Entretien avec Jacques DÉOM, jeudi 28 mai 2015, Bruxelles, Fondation de la Mémoire contemporaine.



nité »<sup>17</sup> – constituée en 1947, qui plaide publiquement la cause des malheureux réfugiés juifs et dont l'objectif est clairement de mettre fin à leur détresse en mettant en place des moyens leur permettant de s'établir définitivement dans des pays qui souhaiteraient les accueillir.

Ces esquisses sont cinquièmement l'occasion de cerner des trajectoires individuelles comme celle de Maurice SZMIDT, né en Pologne en 1925, arrivé enfant en Belgique et parti en exode dans un petit village du Midi de la France. Victime d'une grande rafle dans la zone dite libre, le 28 août 1942, il est emmené à Drancy avant d'être déporté et de connaître plusieurs camps nazis : Johannsdorf, Kochanowitz, Borsigwerk, Blechhammer et, au terme d'une marche de la mort de 250 kilomètres, Gross-Rosen et Buchenwald. Libéré, il rentre en France où il retrouve sa famille à Lyon. Dans l'immédiat après-guerre, il rejoint un groupe sioniste afin d'immigrer en Palestine. Sa volonté se réalise grâce à l'*alyah* illégale en embarquant à bord du *Hachayal haivri*<sup>18</sup>.

Cet ouvrage est par ailleurs l'occasion d'interroger l'auteur sur ses motivations personnelles<sup>19</sup>. Jacques DÉOM confie qu'il est fasciné par « la complexité du problème identitaire juif »<sup>20</sup> et son intérêt porte sur les multiples facettes de cette identité. L'auteur précise ainsi que « ce fragment de l'épopée sioniste, outre son caractère humain, est un aspect du processus fascinant par lequel un groupe tente de se ressaisir pour revenir dans l'histoire »<sup>21</sup>. À cet égard, l'auteur précise que le sionisme marque cette « volonté de réinscrire les Juifs dans l'histoire pour ne plus la subir »<sup>22</sup>. L'*Alyah Bet* constitue bel et bien un axe fondamental du mouvement sioniste visant à rassembler les exilés en Palestine puis sur le territoire de l'État d'Israël.

Cet ouvrage a le mérite d'apporter un éclairage important sur l'histoire des Juifs de Belgique. Le récit offert par l'auteur, avec sa dimension romancée et pédagogique, témoigne de l'importance de mieux connaître cette période de l'histoire que ce soit en Belgique

<sup>17</sup> DÉOM Jacques, *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs Belgique - Palestine (1948-1948)*, op. cit., p. 51.

<sup>18</sup> DÉOM Jacques, *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs Belgique - Palestine (1948-1948)*, op. cit., p. 167. Maurice SZMIDT a retracé le récit de son aventure dans un ouvrage qui a fait l'objet d'une traduction. Voy. SZMIDT Maurice, *Mémoires de déportation, écrits en mai-juin 1945*, Paris, Le Manuscrit - Fondation pour la mémoire de la Shoah, 2009, 244 p.

<sup>19</sup> Jacques DÉOM est déjà l'auteur d'un ouvrage définissant l'antisémitisme. DÉOM Jacques, *Qu'est-ce que l'antisémitisme ? Quelques éléments de réponse*, Bruxelles, Fondation de la Mémoire contemporaine, Bruxelles, 2012, 131 p.

<sup>20</sup> Entretien avec Jacques DÉOM, jeudi 28 mai 2015, Bruxelles, Fondation de la Mémoire contemporaine.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

ou ailleurs<sup>23</sup>, car comme le rappelle pertinemment Jacques DÉOM, « il manque une véritable histoire des Juifs de Belgique au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale », bien que quelques travaux existent déjà<sup>24</sup>. Une histoire à poursuivre...

---

<sup>23</sup> À titre d'information, on se souviendra de la recherche menée par Olivier GUEZ sur le retour des Juifs en Allemagne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le récit de cet auteur a montré toute la complexité de l'immédiat après-guerre, entre autres, pour de nombreux Juifs ayant choisi de retourner en Allemagne. GUEZ Olivier, *L'impossible retour. Une histoire des Juifs en Allemagne depuis 1945*, Paris, Flammarion, 2007, 336 p.

<sup>24</sup> Voy. SCHREIBER Jean-Philippe, *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique : figures du judaïsme belge, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 2002, 400 p. ; MASSANGE Catherine, *Bâtir le lendemain. L'aide aux Israélites victimes de la Guerre et le Service social juif de 1944 à nos jours*, Bruxelles, Dedier Devillez, 2002, 219 p. et VANDEN DAELE Veerle, *Laten we hun lied verder zingen. De heropbouw van de joodse gemeenschap in Antwerpen na de Tweede Wereldoorlog (1944-1960)*, Amsterdam, Aksant, 2008, 512 p.

## Mémoires des époux KLARSFELD : « Et si on écrivait l'Histoire ? »

C'est un curieux télescopage que constituent les *Mémoires* de deux défenseurs de mémoire. En cette année 2015, Beate et Serge KLARSFELD, livrent leur regard sur les « combats » qu'ils menèrent durant près de cinquante ans<sup>1</sup>. Combats pour le jugement et la condamnation d'anciens nazis, combats pour la sauvegarde de la mémoire de la Shoah, combats pour la rectification – à la baisse parfois<sup>2</sup> – du nombre de victimes durant la Seconde Guerre mondiale, combats pour l'indemnisation des victimes du nazisme, mais aussi combats liés à des sujets plus actuels : le négationnisme, les dictatures, l'extrême-droite et l'antisémitisme.

**L'auteur :** Jérôme NOSSENT est Assistant à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'Université de Liège.

Reflétant l'existence indissociable des deux époux, la restitution des *Mémoires* se fait à deux voix. S'enchevêtrant, certains épisodes sont racontés du point de vue de Beate, d'autres du point de vue de Serge. Le récit couvre une période de près de 75 ans, partant du début de la Seconde Guerre mondiale, qu'ils vécurent enfants, à l'année 2014.

Dans un premier temps, l'ouvrage décrit la jeunesse des deux époux, jusqu'à ce qu'ils se lancent radicalement dans leur entreprise de dénonciation et de poursuite d'anciens nazis<sup>3</sup>. Née allemande en 1939, fille d'un

<sup>1</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, Paris, Fayard Flammarion, 2015, 687 p.

<sup>2</sup> C'est notamment le cas des fusillés du Mont-Valérien. Là où les autorités publiques avaient fait gravé dans une dalle commémorative le nombre de 4.500 fusillés. En 1987, Serge KLARSFELD, avec l'aide de Léon TSEVERY, ont rectifié cette donnée, déterminant que 1.007 personnes avaient effectivement été fusillées en ce lieu. C'est désormais ce nombre qui est reconnu (KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., p. 635). Comme en témoignent les deux parties – les officiels en charge de cette mémoire et Serge KLARSFELD – la guerre des chiffres fut vive. KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., pp. 635-636. Bien que la formulation présente dans les *Mémoires* donne à penser que le nombre annoncé en 1987 était 1.007 dès le départ, le portail gouvernemental dédié à ce « haut lieu de la mémoire nationale », indique qu'il faut attendre 1996 pour que soit annoncé ce résultat. En témoigne notamment le rapport de 1987 intitulé « Les 953 fusillés du Mont-Valérien (1941-1944), parmi lesquels 161 Juifs ». Voy. notamment le site institutionnel du Mont Valérien, disponible à l'adresse suivante : <http://www.mont-valerien.fr> (consultée le 20 mai 2016). De même, le *Mémorial de la déportation des Juifs de France* recense 80.000 victimes juives alors que le ministre des Anciens Combattants considérait qu'il y en avait entre 100.000 et 120.000. KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., p. 425.

<sup>3</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., pp. 9-84.

soldat de la Wehrmacht, Beate-Auguste KÜNZEL grandit dans l'Allemagne dévastée d'après-Guerre, laissée exsangue par le III<sup>e</sup> Reich. Passé vingt ans, elle fuit Berlin et rejoint Paris où, jeune fille au pair, elle rencontre Serge KLARSFELD. Né en 1935, Serge est le fils de deux Juifs non-religieux cosmopolites. Lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, la famille habite Paris puis est forcée de se déplacer, fuyant l'avancée allemande. Son père, Arno, est arrêté par la Gestapo en 1943. Il est interné à Drancy, puis déporté à Auschwitz et désigné pour la chambre à gaz. Vivant clandestinement jusqu'à la fin du conflit, Serge grandit dans la France d'après-Guerre. Il entreprend plusieurs périples européens, et obtient le diplôme de Science-po en 1960, avant de rencontrer Beate, à Paris. Entre 1965 et 1966, Serge, cherchant à retracer la dernière étape de la vie de son père, visite le camp d'Auschwitz. Il explique y avoir la révélation des responsabilités qui lui incombe, en tant que Juif survivant. En 1967, deux événements marquent le début de leur « mobilisation totale » selon les dires de Serge : le renvoi de Beate de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, en raison de ses publications militantes, dénonçant notamment l'élection de Kurt Georg KIESINGER – ancien membre du parti nazi – au poste de Chancelier de la République fédérale d'Allemagne et le début de la Guerre des Six-Jours, à laquelle Serge assiste. Beate fait sienne l'injonction reprise dans un tract de Hans et Sophie SCHOLL :

Une fois la guerre finie, il faudra par souci de l'avenir châtier durement les coupable pour ôter à quiconque l'envie de recommencer jamais pareille aventure. N'oubliez pas non plus les petits salopards de ce régime, souvenez-vous de leur noms, que pas un d'entre eux n'échappe ! Qu'ils n'aillent pas au dernier moment retourner leur veste et faire comme si rien ne s'était produit<sup>4</sup>.

La première cible de Beate est donc Kurt Georg KIESINGER, élément moteur de la propagande radiophonique nazie de 1933 à 1945, qu'elle conspuait tout en élevant Willy BRANDT<sup>5</sup>. Elle et Serge entreprennent la constitution d'un dossier à charge du Chancelier, afin notamment de contester l'exclusion de Beate de l'Office franco-allemand, d'où elle a été renvoyée suite à ses publications militantes. Les tribunaux français se déclarant incompétents, elle décide de mener le combat sur le terrain politique, en République fédérale d'Allemagne. Par la fréquentation de jeunes contestataires allemands, elle perçoit le bénéfice à tirer d'actions spectaculaires : en invectivant Kurt Georg KIESINGER de « Kiesinger, Nazi, abtreten »<sup>6</sup> en pleine séance du Bundestag en 1968, puis en le giflant à l'occasion d'un congrès de la CDU. Ce dernier coup d'éclat aura un retentissement important, tant en Allemagne que dans le reste du monde.

<sup>4</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., p. 94.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 95-190.

<sup>6</sup> « Kiesinger, Nazi, Démission »

Beate mène une alors une campagne de dénonciation, multipliant rencontres, conférences, meetings électoraux, puisqu'elle se présente contre Kurt Georg KIESINGER dans sa circonscription, et instrumentant le procès résultant de la plainte déposée par Kurt Georg KIESINGER pour la gifle reçue. Épaulée par Serge, d'autres personnalités allemandes font, durant cette période, l'objet de son ire<sup>7</sup> : Hans-Johachime REHSE - ancien juge du Tribunal du peuple nazi -, Günter DIEHL - collaborateur de Kurt Georg KIESINGER pendant la Guerre -, Ernst ACHENBACH - ancien diplomate nazi candidat à la Commission européenne. Les campagnes contre ces différents individus, ainsi que ceux qui seront par la suite dans la ligne de mire des époux, sont minutieusement documentées et exigent un travail de recherche et de compréhension des systèmes mis en place par les nazis.

À partir des années 1970, Beate entreprend une campagne de lutte contre l'antisémitisme qui semble ressurgir à l'Est<sup>8</sup> : à Varsovie, elle s'enchaîne à un arbre et distribue des tracts dénonçant l'élimination des Juifs en Pologne ; à Prague, elle distribue des tracts dénonçant la propagande antisémite. Se faisant systématiquement expulser, ses différentes actions la rendent temporairement *persona non grata* dans les différents pays, mais aussi en Europe de l'Est, où elle avait acquis une certaine popularité suite à sa campagne contre Kurt Georg KIESINGER. Pareillement, elle se rend à Damas en 1974 pour dénoncer les pressions dont fait l'objet la communauté juive syrienne<sup>9</sup>, puis à Téhéran en 1979<sup>10</sup>. Serge se rend aussi à Beyrouth en 1986<sup>11</sup>. Ils luttent également contre l'extrême-droite contemporaine par des actions symboliques et médiatiques, tant dans les années 1970<sup>12</sup> que dans les années 2000<sup>13</sup>.

Parallèlement à cet engagement, les KLARSFELD entreprennent un nouveau projet : faire juger, en France, les anciens criminels nazis. Alors que la loi fondamentale allemande interdit l'extradition de ses nationaux, un arrêt de la Cour suprême allemande le permet, moyennant la conclusion d'accords spéciaux internationaux, qui tardèrent cependant à être conclus<sup>14</sup>. Sans attendre la conclusion d'hypothétiques accords entre la France et la RFA, Serge et Beate se lancent eux-mêmes dans la « chasse aux nazis ». Kurt LISCHKA - SS, successivement Chef du service des Affaires juives de la Gestapo puis Chef-adjoint

<sup>7</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires, op. cit.*, pp. 169-209.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 219-248.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 394 et s.

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 439 et s.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 509 et s.

<sup>12</sup> En 1976, ils organisent un coup d'éclat à l'encontre de la *Deutsche Vols Union* (DVU), allemand. KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires, op. cit.*, pp. 413-416.

<sup>13</sup> Lorsqu'ils manifestent contre l'arrivée au pouvoir du *Freiheitliche Partei Österreichs* (FPÖ), autrichien. Voy. KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires, op. cit.*, p.503.

<sup>14</sup> Ils seront conclus le 2 février 1971. KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires, op. cit.*, pp. 253 et 320.

de la Sipo-SD de Paris – et Herbert HAGEN – SS, *Kommandeur* de la Sipo-SD à Bordeaux, référendaire personnel de Reinhard HEYDRICH –, tous deux très actifs dans le cadre de la résolution de la question juive en France, sont dans la ligne de mire des époux<sup>15</sup>. Ils finiront par comparaître devant la justice allemande et seront condamnés en 1980.

C'est aussi à cette époque que débute le combat emblématique des KLARSFELD : la traque du chef de la Gestapo de Lyon, Klaus BARBIE, le « criminel nazi type »<sup>16</sup>. Il leur faudra seize ans pour parvenir à le faire condamner, en 1987. Durant ce temps, la liste des criminels poursuivis par les époux, puis, parfois, par la justice allemande ou française, s'allonge : Heinrich ILLERS, Ernst HEIRICHSON, Fritz MERDSCHKE, Hans-Dietrich ERNST, Modest VON KORFF, Waldemar ERNST, Rudolf GREIFELD, Ernst EHLERS, Kurt ASCHE, Karl MULLER, Louis DARQUIER DE PELLEPOIX, René BOUSQUET, Jean LEGUAY, Arnold STRIPPEL, Maurice PAPON, Alois BRUNNER, Walter RAUFF, Joseph MENGELE, Joseph SCHWAMMBERGER, Kurt WALDHEIM. Dans le cadre de leur lutte contre le négationnisme, ils lancent également des poursuites à l'encontre de Robert FAURISSON<sup>17</sup>.

Dans leurs actions, les KLARSFELD ne sont pas seuls : amis, famille, jeunes juifs, jeunesses politiques, anciens résistants, anciens déportés et autres membres de la société civile les épaulent. Ils reçoivent également le soutien variable de certains gouvernements, celui-ci fluctuant selon les intérêts en jeu (RFA, RDA, France, Israël).

À cette époque, les recherches de Serge permettent la rédaction d'ouvrages traitant des responsabilités des différents nazis précités, mais aussi de l'organisation de la Solution finale dans le III<sup>e</sup> Reich et en France<sup>18</sup>. Mais c'est le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, ouvrage détaillé recensant les Juifs déportés de France, qui l'occupe particulièrement. Peu après la parution de l'ouvrage, en 1978, est constituée l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Un « Mémorial de la déportation des Juifs de Belgique et des Tziganes » est également établi par la suite. Dès lors, leur action n'est pas seulement orientée vers la poursuite punitive des criminels nazis, mais vise également à la reconstruction de ce qu'ils contribuèrent à détruire. « Je ne suis pas seulement chasseur de nazis – énonce Serge – : je suis surtout chercheur des âmes juives disparues de la Shoah »<sup>19</sup>.

<sup>15</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., pp. 265-282.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>17</sup> Nous renvoyons à l'index détaillé, à la fin de l'ouvrage, pour les références bibliographiques liées à ces figures.

<sup>18</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., pp. 411-452.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 411.

Leurs actions sont aussi orientées vers certains symboles, tel le dépôt de gerbe effectué annuellement par François MITTERRAND, à partir de 1987, sur la tombe de PÉTAÏN, dont ils obtiennent la cessation par une manœuvre plutôt trompeuse<sup>20</sup>. Par ailleurs, à partir de 1995, ils militent pour l'obtention d'une indemnisation des veuves et orphelins des déportés juifs partis de France. Celle-ci sera instaurée en 2000, prenant la forme d'une rente mensuelle.

Le travail de mémoire accompli par les époux KLARSFELD présente plusieurs caractéristiques, qui ressortent dans le cadre de ces *Mémoires*.

D'abord, il s'agit d'une lutte permanente et totale. Un combat pour la reconnaissance des crimes commis par les nazis, pour la condamnation de ceux qui ne l'ont pas été (ou pas suffisamment), contre la stigmatisation et l'antisémitisme, mais aussi pour la reconnaissance du statut spécifique de leur victime. Le langage utilisé dans le cadre des *Mémoires* témoigne de cette idée d'affrontement : les groupes de jeunes chargés d'accomplir des actions spectaculaires sont qualifiés de « commandos »<sup>21</sup>, des tentatives d'enlèvements sont envisagées, de même que l'usage d'une arme à feu. Face à la violence passée répond la violence dénonciatrice (ou punitive ?) du présent.

Car cette lutte laisse à penser qu'elle est, *a priori*, orientée vers des personnes, qu'il s'agisse d'anciens nazis, d'anciens collaborateurs ou de contemporains maladroits (François MITTERRAND) ou hostiles (Jean-Marie LE PEN, l'humoriste Dieudonné M'BALA M'BALA). Mais, à bien y regarder, l'action des KLARSFELD est dirigée davantage vers des institutions : la justice, qui ne poursuivrait pas de manière assidue et systématique, l'État, qui « néglige » sa mémoire, voire la société dans son ensemble dont l'apathie leur est révoltante.

Ensuite, les modes d'actions utilisés connaissent des changements à travers le temps, des années 1960 à nos jours. En effet, les conflits qui opposent les KLARSFELD aux institutions précitées tendent à s'institutionnaliser<sup>22</sup>. Si le répertoire d'actions initial est non conventionnel (rédaction d'articles pamphlétaires, coup d'éclat, provocations), rapidement, le recourt à des modes d'action conventionnels (juridique et législatif notamment) apparait comme leur fin. Les actions non conventionnelles visent à attirer l'attention, voire à combler ce qui est perçu comme lacunaire dans le domaine conventionnel. À titre d'exemple, ils recourent à la manipulation, en attribuant de fausses déclarations

<sup>20</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., pp. 545-547

<sup>21</sup> *Ibid.*, pp. 405 et 410.

<sup>22</sup> TILLY Charles et TARROW Sidney, *Politique(s) du conflit : de la grève à la révolution*, Paris, Les Presses de Science-Po, 2008, p. 355.

allant dans le sens de leurs actions à des acteurs ayant refusé de coopérer. Cela fut le cas lors des actions menées contre Kurt LISCHKA, mais aussi lors des différends les opposant à François MITTERRAND.

Enfin, le but du travail de mémoire, réalisé par les deux époux à travers la rédaction de leur *Mémoires*, peut paraître indéfini à la lecture de cette lettre adressée à leur éditrice, reproduite en fin d'ouvrage :

À cela s'ajoutent les réticences dont je vous ai fait part dès le début et qui nous ont poussés, Beate et moi, à ne pas prendre une décision définitive : l'absence de besoin et de désir d'être connu intimement ; la conviction qu'il vaut mieux être jugés par la postérité pour ce que nous avons accompli et non pour ce que nous sommes ; notre désintéret à nous retourner sur notre passé, qui nous prive de la possibilité de nous retourner sur notre psychologie et nos états d'âme lors des péripéties que nous avons connues ; notre manque de talent de conteur, qui ramènent notre expression au simple résumé de l'action ; j'en passe et des pires. En conséquence, nous préférons mettre fin, en cette fin d'année 2012, à ce contrat qui pèse sur nous puisque nous sentons bien que nous ne pourrions l'assumer. Si le temps passe et nous met à la retraite définitivement, ou si l'enthousiasme revient pour revivre la vie après l'avoir vécue, nous reviendrons vers vous.

Dès lors, puisque la rédaction des *Mémoires* a finalement eu lieu, est-ce à dire que le contenu de la lettre est contredit ? Quel pourraient être les raisons de ce revirement ? Conscients d'avoir fait entrer dans l'Histoire certains faits<sup>23</sup> et d'avoir façonné le paysage mémoriel<sup>24</sup>, la rédaction de leurs *Mémoires* correspondrait à un besoin de s'assurer de la compréhension et de la pérennité de la connaissance de leurs actions. De plus, cette autobiographie transmet, évidemment, le point de vue de ses auteurs<sup>25</sup>. Un ton volontairement objectivant est toutefois utilisé dans certaines parties de l'ouvrage, lors de la présentation des dossiers des cibles les plus emblématiques (Kurt LISCHKA, Herbert HAGEN particulièrement). Même si les échecs advenus sont cités, ce sont surtout les réussites qui sont mises en avant. D'où les questions d'« oublis » éventuels dans le cadre de ces *Mémoires*, pendant systématique de tout phénomène mémoriel<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> KLARSFELD Beate et KLARSFELD Serge, *Mémoires*, op. cit., p. 636.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 673.

<sup>25</sup> On constate toutefois, dans l'extrait ci-reproduit, la précaution oratoire qui consiste à souligner l'incapacité des auteurs à enjoliver leur récit, au bénéfice sous-jacent d'une pure narration des faits.

<sup>26</sup> TODOROV Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 2004, 60 p.



## **Table des matières**



## Table des matières

### **Narratives and counter-narratives of Europe. Constructing and contesting Europeanity** - Céline CANTAT ..... 5

<i>Narratives and counter-narratives : an approach to politics and power</i> .....	6
<i>Official narratives of European integration</i> .....	9
<i>« You don't fall in love with a common market »</i> .....	10
<i>The politics of Europeanism</i> .....	12
<i>Europe and its Others</i> .....	14
<i>Building the Fortress ?</i> .....	18
<i>Solidarity with migrants</i> .....	19
<i>The Changing Context of Migration Solidarity Practices</i> .....	21
<i>The emergence of trans-European pro-migrant activism</i> .....	24
<i>Pro-migrant activists and Europe : wither European identity ?</i> .....	27
<i>Conclusion</i> .....	30

### **La légende noire espagnole dans le roman historique d'Henri MOKE : une reconstruction orangiste de l'histoire ?** - François HANSOUL ... 31

<i>Littérature et mémoire collective</i> .....	32
<i>Apports de la sociologie du champ littéraire</i> .....	34
<i>État du champ littéraire</i> .....	35
<i>Analyse</i> .....	39
<i>Conclusion</i> .....	45

### **L'héritage du drapeau confédéré : 150 ans de controverse. Chronique d'une mise au rebut lente et douloureuse** - Charles VOISIN ..... 47

<i>La tragédie de Charleston</i> .....	48
<i>L'histoire du drapeau confédéré</i> .....	52
<i>Conclusion</i> .....	57
<i>Les différents drapeaux confédérés</i> .....	59

### **Note de recherche** ..... 61

#### **De l'Armistice Day au Tsunami Silence : refonte du silence comme outil de construction mémorielle** - Lucas FOESTER ..... 63

<i>Précisions sur le concept de silence</i> .....	64
<i>The Armistice Day et les deux minutes de silence</i> .....	66

---

<i>Les récentes commémorations par le silence : continuité ou rupture ?</i> .....	70
<i>Conclusion</i> .....	73
<b>Notes de lecture</b> .....	<b>75</b>
<b>Une première histoire des réfugiés juifs de Belgique (1945-1948) -</b> Geoffrey GRANDJEAN .....	<b>77</b>
<b>Mémoires des époux KLARSFELD : « Et si on écrivait l'Histoire ? » -</b> Jérôme NOSSENT .....	<b>83</b>

Une publication de la plateforme « Mémoire & Politique »

Éditeur responsable :

Pr. Dr Geoffrey GRANDJEAN

Responsable de « Mémoire & Politique »

Place des orateurs, 3 (boîte 11)

4000 Liège

✉ [Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be](mailto:Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be)

[www.memoire-politique.net](http://www.memoire-politique.net)